



**carif oref**  
OCCITANIE



**L'apprentissage  
en Occitanie au  
31 décembre 2023**

# Sommaire

**Une croissance moins soutenue du nombre d'apprentis : + 6 %----- 3**

**Les 18 - 26 ans : majoritaires dans les contrats débutés en Occitanie----- 7**

**Une augmentation plus soutenue chez les apprentis préparant un diplôme de l'enseignement supérieur : + 9 % -----11**

*Une hausse des apprentis tirée par les effectifs préparant un diplôme du supérieur----- 11*

*Deux tiers des effectifs en apprentissage au sein des cursus en 2 ans : 66 %----- 15*

**Les spécialités des services majoritaires dans les choix d'apprentissage (63 %) ---17**

**Plus de la moitié des formations distinctes dispensées issues des spécialités des services : 53 % -----24**

**Formation par apprentissage, quel devenir professionnel ?-----26**

*4 apprentis sur 10 en emploi 6 mois après la sortie d'études-----26*

*Devenir des apprentis : 21 % des effectifs sont susceptibles d'exercer un métier dans le domaine du Commerce -----30*

**Chiffres clés -----37**

Pensé afin de **faciliter l'insertion professionnelle des jeunes**, notamment ceux peu qualifiés ou sortis prématurément du système scolaire<sup>1</sup>, **l'apprentissage est une voie de formation initiale dont l'objectif est l'obtention d'un diplôme d'État, ou un titre à finalité professionnelle** inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Au côté du contrat de professionnalisation, ces dispositifs constituent un **système de formation par alternance**, permettant de concilier travail en entreprise et formation théorique<sup>2</sup>.

Au 31 décembre 2023, les Centres et Organismes de formation d'apprentis (CFA et OFA) d'Occitanie accueillait **85 102 apprentis**. En comparaison de l'année précédente, c'est 4 958 apprentis de plus, soit **une augmentation de 6 %**. Les femmes représentent 42 % des effectifs globaux tandis que les hommes en représentent 58 %<sup>3</sup>. Aux regards des effectifs nationaux, la région Occitanie comptabilise 8 % des apprentis.

En rendant possible l'accès à l'apprentissage jusqu'à 29 ans révolus ou en réformant l'accréditation des Comptes personnels de formation (CPF), **la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel »** par ses nombreuses mesures, a transformé le domaine de la formation professionnelle et de l'alternance en France.

Depuis cette réforme historique et les différentes politiques publiques mises en place en réponse à la crise sanitaire, l'apprentissage connaît notamment une croissance sans précédent de ses effectifs. Le maintien des aides exceptionnelles à destination des employeurs, le développement de l'offre de formation et des CFA, ainsi que l'évolution du regard porté sur l'alternance sont autant d'éléments à prendre en compte dans **le recours en masse à la formation par apprentissage**. En quelques années, le nombre d'apprentis comptabilisé en France a largement doublé, atteignant ainsi **l'objectif du million d'apprentis**. L'Occitanie qui accueillait 39 650 apprentis au 31 décembre 2019, en compte notamment plus du double au 31 décembre 2023 (+ 45 452 apprentis).

Néanmoins, bien que le nombre d'apprentis ne cesse d'augmenter, **il connaît, depuis deux ans, un rythme de croissance moins soutenu**. Si le territoire connaissait une augmentation de 35 % de ses effectifs entre 2020 et 2021, ce nombre se situe désormais à + 6 % entre 2022 et 2023.

---

<sup>1</sup> COQUET, Bruno, 2023. Apprentissage : un bilan des années folles, *OFCE Policy brief*. 117. <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/pbrief/2023/OFCEpbrief117.pdf>

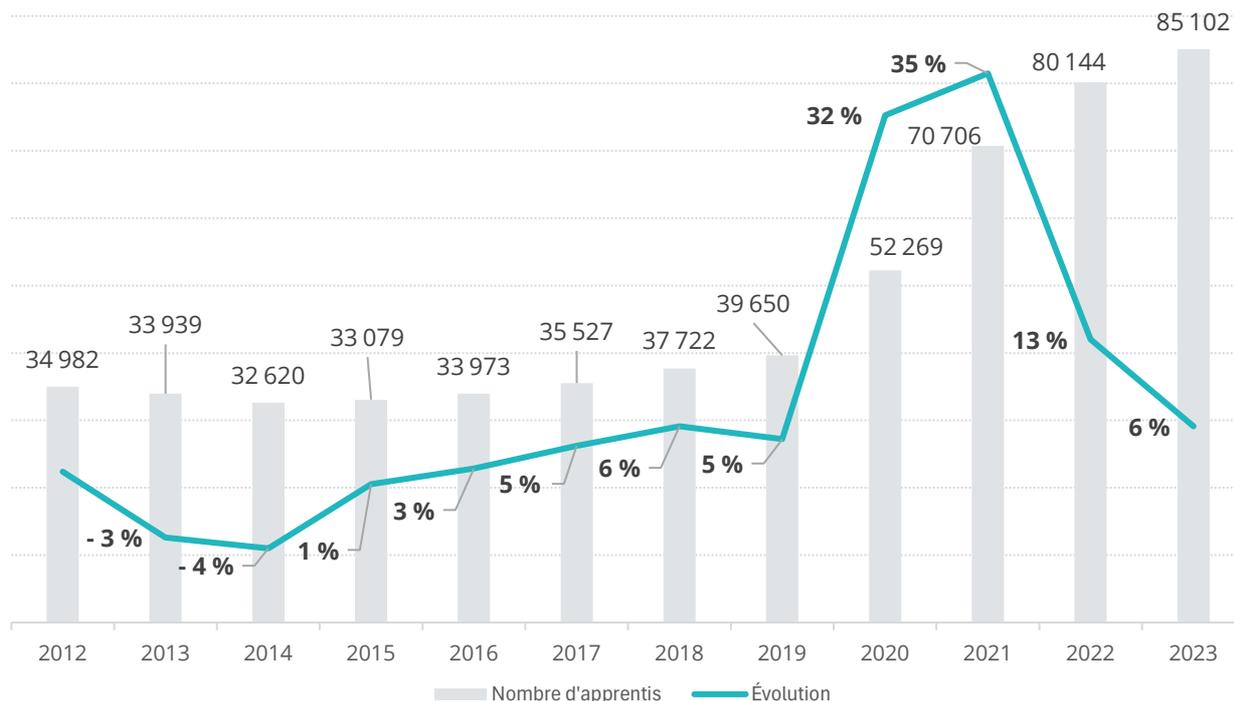
<sup>2</sup> Ministère du travail et de l'emploi, 2024. Questions-réponses | La formation en alternance. [En ligne]. Disponible sur : <https://travail-emploi.gouv.fr/questions-reponses-la-formation-en-alternance>

<sup>3</sup> Les statistiques concernant les répartitions par sexe sont calculées sur un total régional de 82 258 apprentis dont 34 541 femmes et 47 717 hommes.

## Une croissance moins soutenue du nombre d'apprentis : + 6 %

### Évolution et rythme de croissance du nombre d'apprentis en Occitanie depuis 2012

Source : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Traitement Carif-Oref Occitanie



Sur la période observée, **les effectifs en apprentissage en Occitanie évoluent au rythme des tendances nationales**. Entre 2012 et 2014, le territoire français enregistrait une diminution du nombre d'apprentis liée à une baisse des entrées en apprentissage notamment à l'issue de la classe de troisième<sup>4</sup>. De même, l'Occitanie enregistrait sur cette même période, une tendance à la baisse de ses effectifs jusqu'à - 4 % entre 2013 et 2014. Le nombre d'apprentis diminue notamment de 2 362 en deux ans. Les effectifs d'apprentis se stabilisent ensuite puis augmentent modérément entre 2014 et 2019, avec un rythme de croissance oscillant entre + 1 % et + 6 % (rythme entre + 2 % et + 7 % au niveau national). La mise en application de la loi Avenir professionnel et des différentes politiques publiques mises en place marque **une hausse sans précédent des effectifs en apprentissage**. L'Occitanie connaît une augmentation des effectifs atteignant + 32 % entre 2019 et 2020 et + 35 % entre 2020 et 2021, tandis qu'au niveau national, ce rythme ne dépasse pas les + 32 %. L'Occitanie enregistre donc entre 2020 et 2021, un rythme de croissance de 3 points de pourcentage supérieur au regard du rythme national. Depuis 2021, le nombre d'apprentis continue d'augmenter (+ 14 396 apprentis), mais **le rythme de croissance décroît**. Il est de + 13 % entre 2021 et 2022, et de + 6 % (+ 7 % au niveau national) entre 2022 et 2023. Les évolutions

<sup>4</sup> KERJOSSE, Roselyne, 2015. Baisse de l'apprentissage en 2013. Les notes d'information. Paris, DEPP, n°15.03. [En ligne]. Disponible sur : <https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/Default/doc/SYRACUSE/13053/baisse-de-l-apprentissage-en-2013-roselyne-kerjosse>

observées en Occitanie et au niveau national retrouvent des rythmes similaires aux années antérieures à 2018.

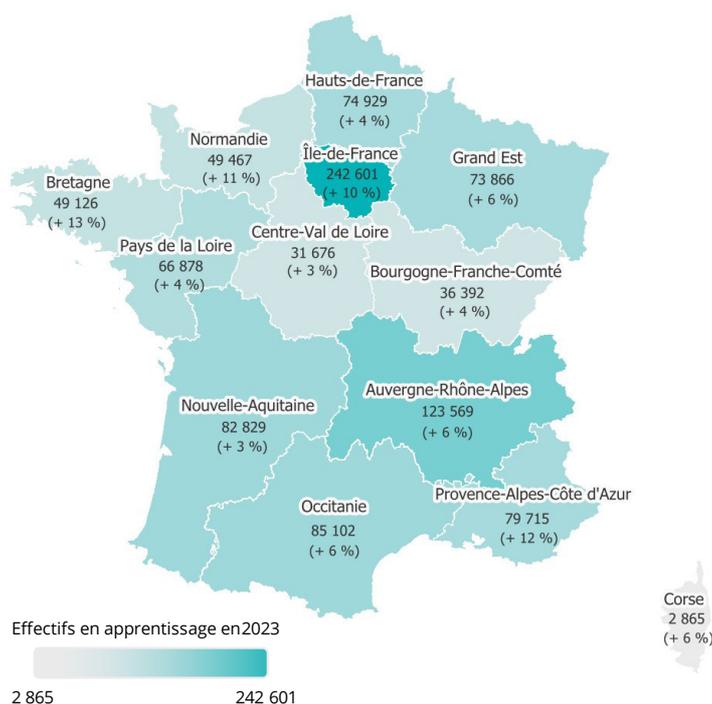
Au 31 décembre 2023, **les hommes restent majoritaires dans les effectifs en apprentissage**. Ils représentent 58 % des effectifs alors que les femmes en représentent 42 %. Entre 2022 et 2023, le nombre de femmes a augmenté à un rythme légèrement supérieur à celui des hommes avec respectivement + 7 % contre + 6 %.

Si le nombre de femmes et d'hommes évoluait à un rythme relativement similaire avant 2018, la croissance des femmes a ensuite été davantage soutenue que celle des hommes. Entre 2019 et 2020, le nombre de femmes augmente notamment de 49 %, tandis que le nombre d'hommes augmente de 24 %. La croissance sans précédent du nombre d'apprentis depuis 2018 semble en partie **tirée par une féminisation des effectifs en apprentissage**. Tandis qu'elles représentaient 31 % des effectifs au 31 décembre 2018, leur part s'élève désormais à 42 %.

Par ailleurs, la répartition des effectifs en apprentissage par région académique est relativement semblable. Au 31 décembre 2023, **l'académie de Toulouse concentre 52 % des effectifs** tandis que **celle de Montpellier en concentre 48 %**. En 2022, ces académies concentraient respectivement 51 % et 49 % des effectifs. Le nombre d'apprentis augmente dans chacune de ces deux régions académiques, **mais à des rythmes inégaux**. Entre 2022 et 2023, le nombre d'apprentis a **augmenté de 8 %** dans l'académie de Toulouse contre **4 %** dans l'académie de Montpellier.

## Répartition et évolution du nombre d'apprentis en France métropolitaine au 31 décembre 2023

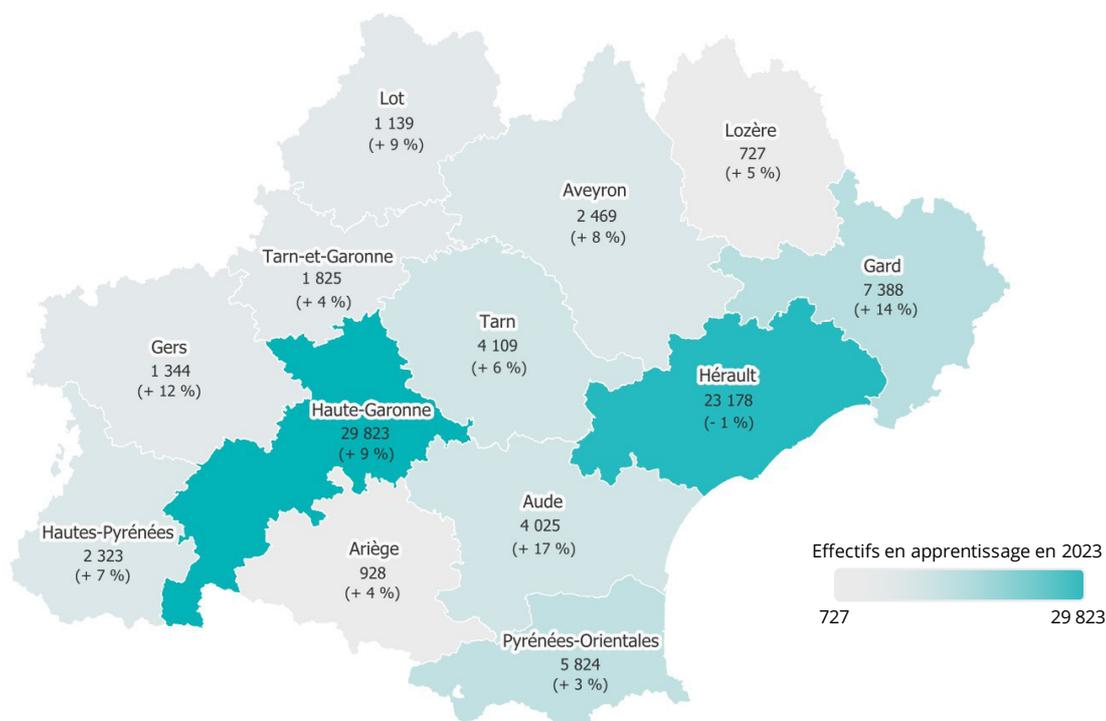
Source : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Traitement Carif-Oref Occitanie



Au 31 décembre 2023, 85 102 apprentis sont inscrits dans un établissement de formation en apprentissage en Occitanie. **La région Occitanie comptabilise 8 % des effectifs nationaux** (1 021 453 apprentis). C'est la **troisième région en termes d'effectifs** derrière les régions Auvergne-Rhône-Alpes (123 569 apprentis) et Île-de-France (242 601 apprentis). Au 31 décembre 2022, c'était la quatrième région en termes d'effectifs derrière la région Nouvelle-Aquitaine.

## Répartition et évolution du nombre d'apprentis en Occitanie au 31 décembre 2023

Source : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Traitement Carif-Oref Occitanie

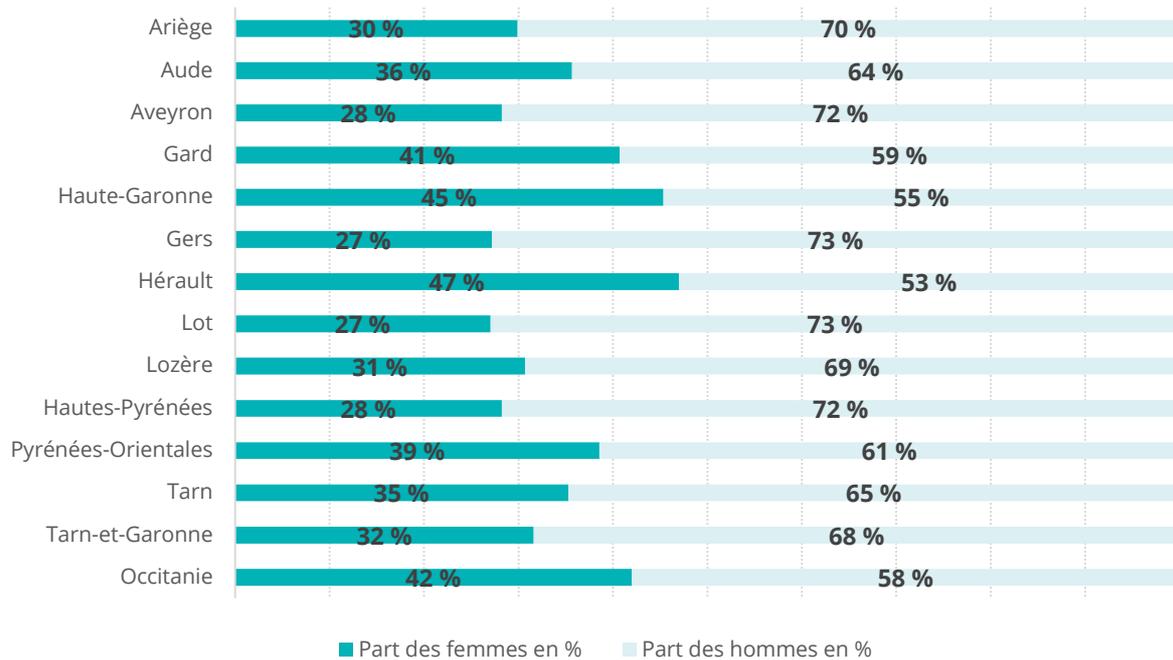


La répartition du nombre d'apprentis est inégale selon les sites et offres de formation disponibles, ainsi que les caractéristiques socio-économiques et démographiques de chaque département. **Près des deux tiers des effectifs en apprentissage se concentrent dans les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault (62 %)**, tandis que le nombre d'apprentis en Ariège et en Lozère reste minoritaire (2 %).

Globalement, le nombre d'apprentis augmente dans chaque département avec des rythmes de croissance oscillant entre + 3 % pour les Pyrénées-Orientales et + 17 % pour l'Aude. Seul le département de l'Hérault connaît une baisse de ses effectifs (- 140 apprentis depuis 2022). En revanche, le Gers qui enregistrait entre 2021 et 2022 une baisse de - 1 % de ses effectifs connaît entre 2022 et 2023 une hausse de + 12 %.

## Répartition des apprentis par sexe et par département au 31 décembre 2023 en Occitanie (en %)

Source : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Traitement Carif-Oref Occitanie



Au 31 décembre 2023, les femmes représentent 42 % des effectifs en apprentissage mais, **cette répartition varie d'un territoire à l'autre**. La Haute-Garonne et l'Hérault regroupent notamment une répartition relativement plus paritaire entre les hommes et les femmes avec respectivement 45 % et 47 % de femmes dans les effectifs en apprentissage. Ces proportions sont quant à elles plus faibles au sein des territoires plus ruraux avec 27 % de femmes dans le Lot et dans le Gers, ainsi que 28 % en Aveyron et dans les Hautes-Pyrénées. A contrario, ce sont dans ces territoires que l'on retrouve une plus grande proportion d'hommes dans les effectifs en apprentissage.

## Les 18 – 26 ans : majoritaires dans les contrats débutés en Occitanie

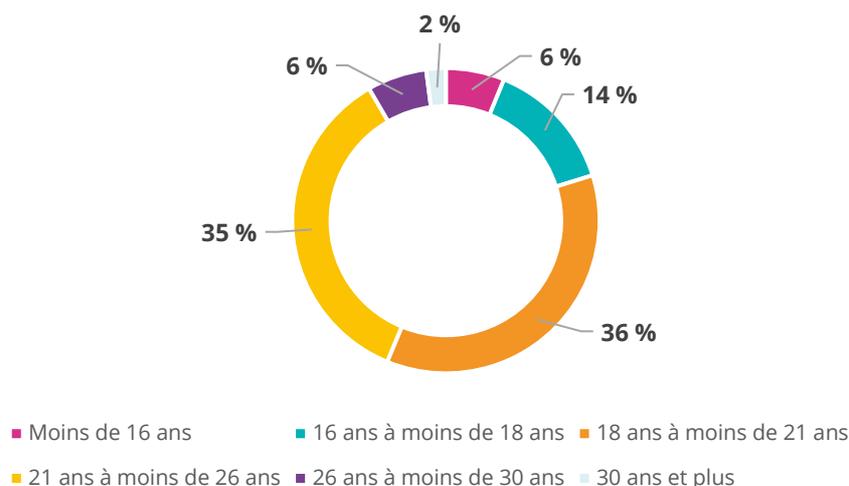
En 2023, 74 537 contrats d'apprentissage ont débuté dans une entreprise située en Occitanie. **97,5 % des contrats appartiennent au secteur privé**. Après une hausse importante du nombre de contrats débutés sur le territoire entre 2021 et 2022 (+ 51 %), ce nombre augmente désormais à un rythme moins soutenu (+ 1 %). En comparaison de 2022, la part des contrats débutés chez les 18 à moins de 30 ans diminue à un rythme allant notamment jusqu'à - 4 % pour les 26 à moins de 30 ans. En revanche, les contrats débutés chez les moins de 16 ans et chez les 16 à moins de 18 ans augmentent respectivement de + 8 %, tandis que ceux débutés chez les 30 ans et plus augmentent à un rythme de + 14 %.

Par ailleurs, **2 % des contrats débutés en 2023 concernent des apprentis reconnus comme travailleurs handicapés**<sup>5</sup>. À la fin d'année 2023, c'est près de 1 900 bénéficiaires en contrat d'apprentissage, soit une augmentation de 9 % en comparaison de l'année précédente. En ce qui concerne les contrats de professionnalisation, ceux-là concernent un peu moins de 200 bénéficiaires en situation de handicap (+ 3 %)<sup>6</sup>.



### Contrats d'apprentissage débutés en Occitanie par tranche d'âge en 2023

Source : DGEPP via SIA - Traitements Dreets Occitanie et Carif-Oref Occitanie



En comparaison de l'année 2022, la répartition par tranche d'âge des apprentis ayant débuté un contrat d'apprentissage en Occitanie est assez similaire. En 2023, **la part des 18 – 26 ans concentre 71 % des contrats**. Au 31 décembre 2022, leur part était de 72 %. Les apprentis

<sup>5</sup> Données issues du Système d'information sur l'apprentissage (SIA) de la Dares, traitées et mises à disposition par la Dreets Occitanie.

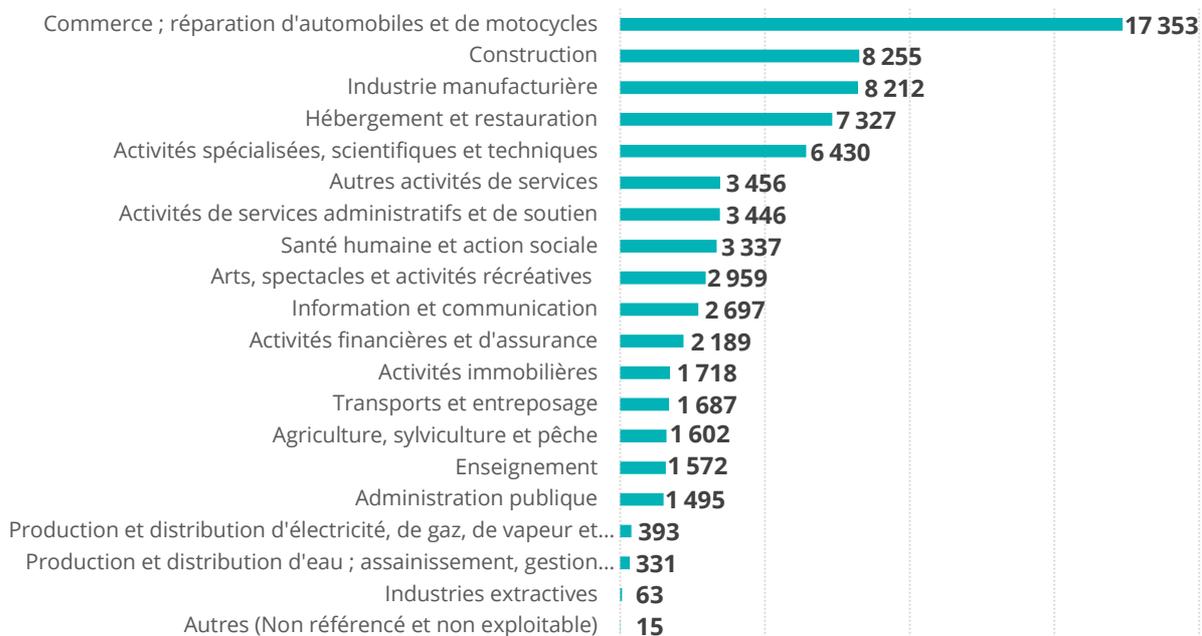
<sup>6</sup> Carif-Oref Occitanie, 2024. L'accès à l'alternance des personnes en situation de handicap en Occitanie. [En ligne]. Disponible sur : [https://www.cariforefoccitanie.fr/content/uploads/2024/11/Fiche\\_Alternance\\_VF-PRITH-Occitanie-2024\\_Alternance.pdf](https://www.cariforefoccitanie.fr/content/uploads/2024/11/Fiche_Alternance_VF-PRITH-Occitanie-2024_Alternance.pdf)

mineurs constituent quant à eux 20 % des effectifs, soit 1 % de plus qu'en 2022. Le nombre de contrats débutés chez les 26 à moins de 30 ans diminue de 4 % entre 2022 et 2023 (- 218 contrats).

Si les apprentis doivent être âgés au maximum de 29 ans révolus, ils peuvent sous certaines conditions, être âgés de 35 ans révolus. Une dérogation à l'âge maximum est notamment possible lorsque l'apprenti est reconnu travailleur handicapé<sup>7</sup>. Ainsi, **le nombre d'apprentis âgés de 30 ans et plus continue d'augmenter** (+ 1 259 apprentis depuis 2019). Leur part a notamment augmenté de 14 % entre 2022 et 2023. Quant aux moins de 16 ans, qui peuvent être apprentis dès 15 ans si leurs 16 ans sont atteints entre la rentrée scolaire et la fin de l'année civile, leur part s'élève à 6 %.

## Répartition des contrats d'apprentissage débutés en Occitanie par secteur d'activité (code NAF) en 2023

Source : DGEPP via SIA - Traitements Dreets Occitanie et Carif-Oref Occitanie



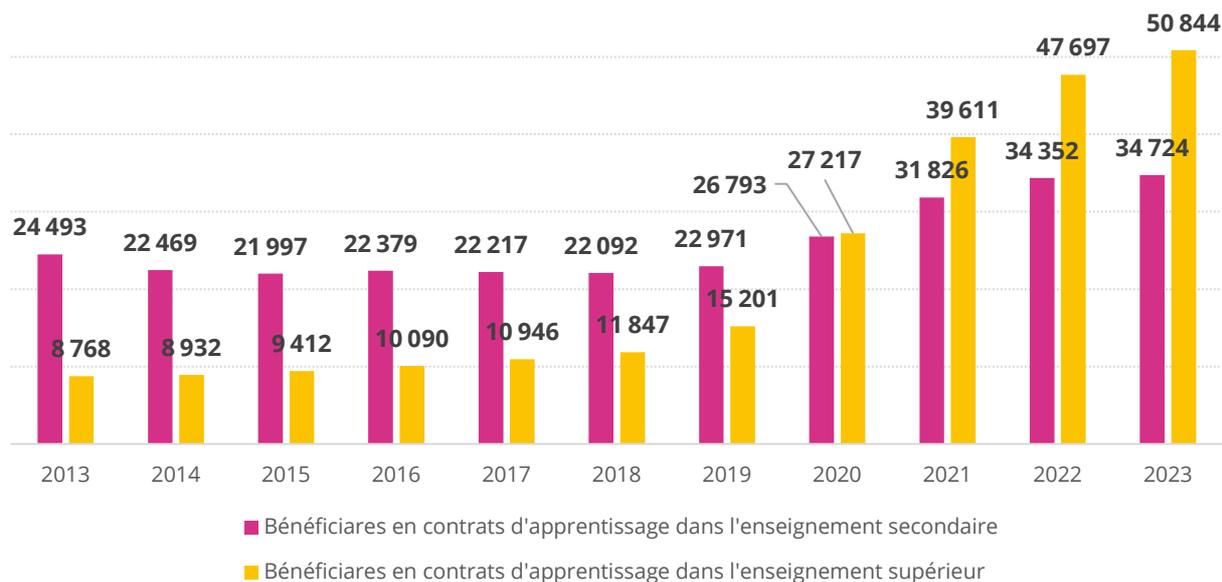
En 2023, **17 353 contrats d'apprentissage** débutés en Occitanie sont issus d'une entreprise relevant du secteur **Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles**. C'est près du quart des contrats (**23 %**), tandis que les secteurs Construction et Industrie manufacturière réunissent respectivement 11 % des contrats.

A contrario, les secteurs Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution et Industries extractives regroupent à eux trois moins d'1 % des contrats.

<sup>7</sup> Service-Public.fr, 2024. Contrat d'apprentissage. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

## Répartition et évolution du nombre de bénéficiaires en contrats d'apprentissage dans l'enseignement secondaire et supérieur entre 2013 et 2023 en Occitanie (stocks)

Source : Dares ; Système d'information sur l'Apprentissage - Traitement Dares et Carif-Oref Occitanie



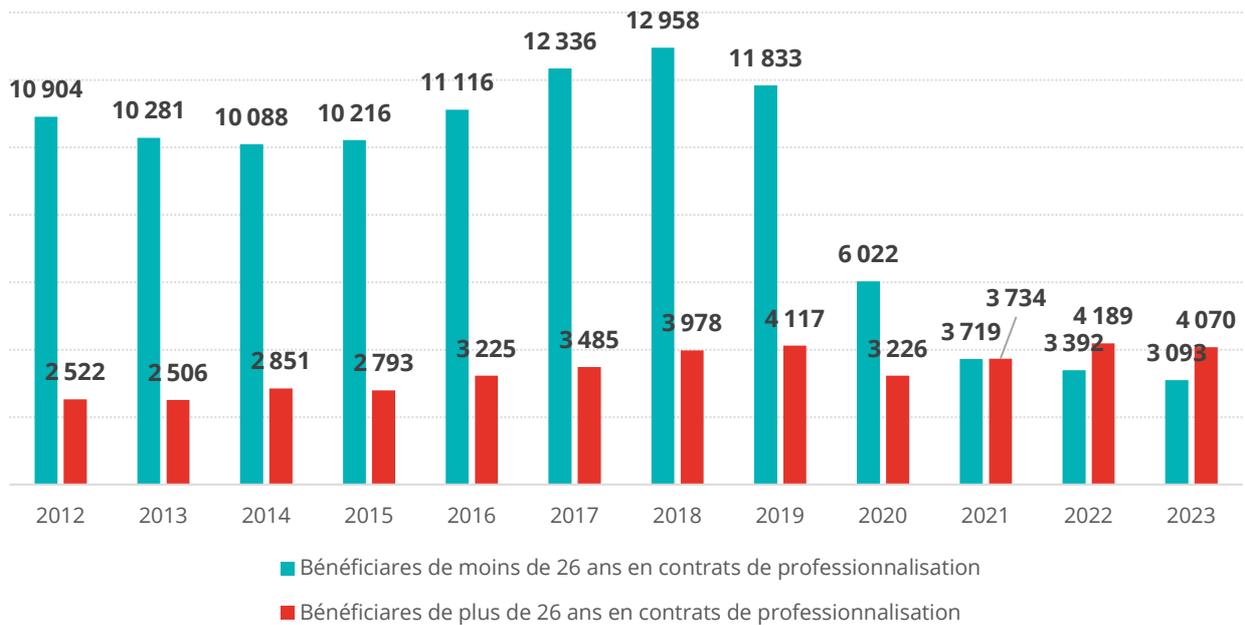
Le **contrat d'apprentissage** vise une formation diplômante permettant aux apprentis l'obtention d'un diplômé d'État ou un titre reconnu. Ainsi, à la fin du mois de décembre 2023, la région Occitanie comptabilise 85 568 bénéficiaires en contrats d'apprentissage dans l'enseignement secondaire et supérieur, soit une **augmentation de 7 %** en comparaison de fin décembre 2022.

Les bénéficiaires en contrats d'apprentissage dans le secondaire représentent **41 %** du total, et leur nombre a **augmenté de 1 %**. A contrario, les bénéficiaires en contrats d'apprentissage dans le supérieur représentent **59 %**, et leur nombre a **augmenté de 7 %**.

Parallèlement à l'augmentation du nombre d'apprentis préparant un diplôme de l'enseignement supérieur, **le nombre de bénéficiaires en contrats d'apprentissage dans l'enseignement supérieur augmente considérablement depuis 2020**. En 10 ans, ce nombre a été pratiquement **multiplié par 6**, tandis que le nombre de bénéficiaires dans le secondaire n'a été multiplié que par près de **1,5**.

## Répartition et évolution du nombre de bénéficiaires en contrats de professionnalisation entre 2012 et 2023 en Occitanie (stocks)

Source : Dares ; Système d'information sur l'Apprentissage - Traitement Dares et Carif-Oref Occitanie



Le **contrat de professionnalisation** vise quant à lui, à l'obtention d'une formation qualifiante aboutissant à l'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue. À la différence du contrat d'apprentissage, il est dans certains cas, sans conditions d'âge<sup>8</sup>. À la fin du mois de décembre 2023, la région Occitanie comptabilise **7 163 bénéficiaires de contrats de professionnalisation, soit une baisse de 6 %** en comparaison de la fin du mois de décembre 2022.

La part des bénéficiaires de moins de 26 ans est de 43 % (- 9 %), tandis que celle des plus de 26 ans représente 57 % (- 3 %). La baisse du nombre de bénéficiaires en contrats de professionnalisation s'observe notamment chez les moins de 26 ans. En 5 ans, leur nombre a été divisé par 4. Cette tendance à la baisse s'observe aux dépens des contrats d'apprentissage qui rassemblent davantage les jeunes âgés de moins de 26 ans<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> Service-Public.fr, 2023. Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : quelles différences ? [En ligne]. Disponible sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31704>

<sup>9</sup> COQUET, Bruno, 2023. Apprentissage : un bilan des années folles, *OFCE Policy brief*. 117. <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/pbrief/2023/OFCEpbrief117.pdf>

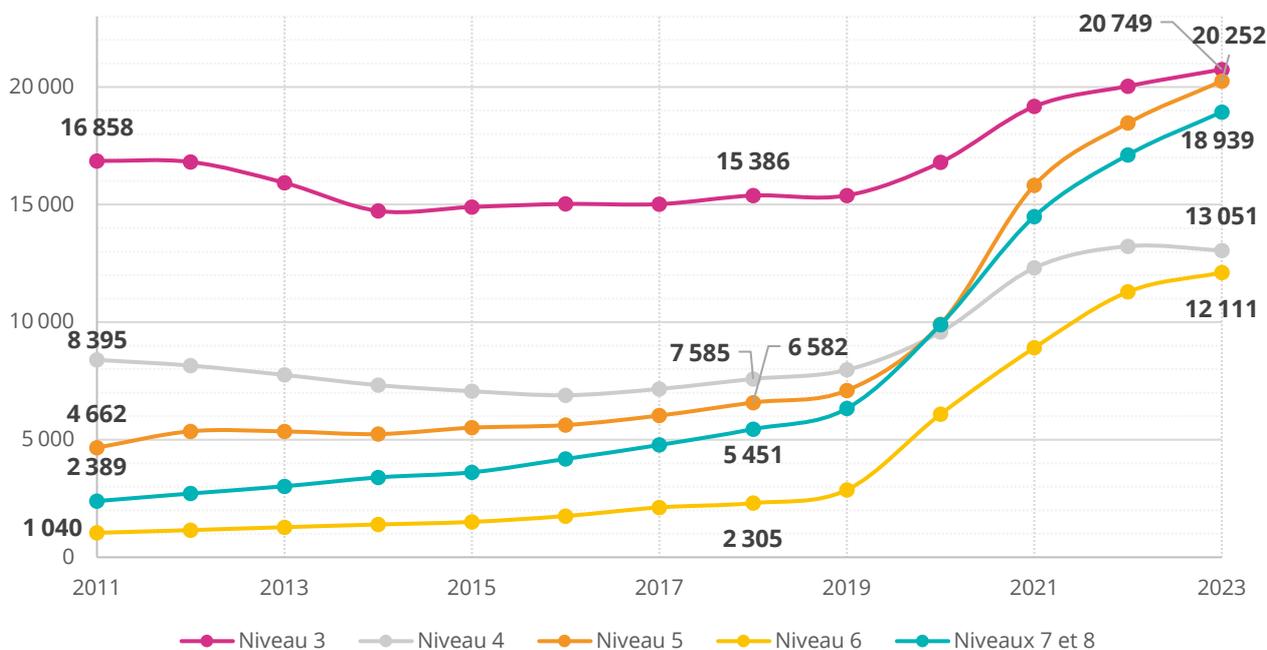
## Une augmentation plus soutenue chez les apprentis préparant un diplôme de l'enseignement supérieur : + 9 %

Une hausse des apprentis tirée par les effectifs préparant un diplôme du supérieur

**Niveau 3** : CAP, BEP, ...  
**Niveau 4** : Baccalauréat, BP, ...  
**Niveau 5** : DEUG, BTS, DUT, DEUST, ...  
**Niveau 6** : Licence, licence professionnelle, BUT & Maîtrise  
**Niveaux 7 et 8** : Master, DEA, DESS, diplôme d'ingénieur & Doctorat, Habilitation à diriger des recherches

### Évolution des effectifs en apprentissage selon le niveau de diplôme depuis 2011 en Occitanie

Source : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Traitement Carif-Oref Occitanie



En comparaison des années précédentes, les effectifs en apprentissage continuent globalement d'augmenter peu importe les diplômes préparés. Seul le niveau 4 enregistre une légère baisse de 177 apprentis entre 2022 et 2023 (- 1 %). **La croissance du nombre d'apprentis est depuis 2019, particulièrement marquée pour ceux préparant un diplôme du supérieur (+ 35 011 apprentis).**

Au 31 décembre 2023, les apprentis préparant un diplôme de niveau 5 et de niveaux 7 et 8 sont désormais presque aussi nombreux que ceux préparant un diplôme de niveau 3. Depuis l'ouverture de l'apprentissage à tous les niveaux de formation par la réforme Séguin de 1987 et la réforme LMD

adoptée en 2002, l'écart entre les diplômes préparés en apprentissage tend à se resserrer. Si en 2011, les apprentis préparant un diplôme de niveau 3 constituaient 51 % des effectifs en apprentissage tous niveaux confondus, leur part s'élève désormais à 24 %. L'écart se resserre tout particulièrement entre les apprentis préparant un diplôme de niveau 3 et ceux préparant un diplôme de niveau 5 et niveaux 7 et 8 ; où leur part s'élève respectivement à 24 % et 22 % au 31 décembre 2023. Les réformes entreprises depuis la fin des années 80 semblent avoir contribué à démocratiser l'apprentissage dans l'enseignement supérieur, tandis que les plus récentes semblent davantage jouer un rôle de massification.

## Répartition et évolution des effectifs en apprentissage par diplôme préparé au 31 décembre 2023 en Occitanie

Source : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Traitement Carif-Oref Occitanie

Diplômes		Volume d'apprentis au 31 décembre 2022	Volume d'apprentis au 31 décembre 2023	Évolution entre 2022 et 2023 (en %)	Poids de la formation au 31 décembre 2023 (en %)
Niveau 3	CAP	17 173	17 487	+ 2 %	21 %
	MC	588	547	- 7 %	1 %
	Autres	2 279	2 715	+ 19 %	3 %
	Total	20 040	20 749	+ 4 %	24 %
Niveau 4	Bac pro	4 088	4 426	+ 8 %	5 %
	BP	5 462	4 915	- 10 %	6 %
	MC	194	223	+ 15 %	0,3 %
	Autres	3 484	3 487	+ 0,1 %	4 %
	Total	13 228	13 051	- 1 %	15 %
<b>Total enseignement secondaire</b>		<b>33 268</b>	<b>33 800</b>	<b>+ 2 %</b>	<b>40 %</b>
Niveau 5	BTS	15 361	16 457	+ 7 %	19 %
	Autres (y compris DUT)	3 109	3 795	+ 22 %	4 %
	Total	18 470	20 252	+ 10 %	24 %
Niveau 6	Licence	3 580	2 025	- 43 %	2 %
	BUT	697	2 845	+ 308 %	3 %
	Autres	7 012	7 241	+ 3%	9 %
	Total	11 289	12 111	+ 7 %	14 %
Niveaux 7 et 8	Ingénieur	2 891	2 998	+ 4 %	4 %
	Master	4 156	4 552	+ 10 %	5 %
	Autres	10 070	11 389	+ 13 %	13 %
	Total	17 117	18 939	+ 11 %	22 %
<b>Total enseignement supérieur</b>		<b>46 876</b>	<b>51 302</b>	<b>+ 9 %</b>	<b>60 %</b>
<b>Total général</b>		<b>80 144</b>	<b>85 102</b>	<b>+ 6 %</b>	<b>100 %</b>

La région Occitanie comptabilise en 2023 des proportions par niveau assez similaires à celles observées au niveau national. **Les apprentis préparant un diplôme de l'enseignement supérieur représentent 60 % des effectifs globaux, tandis que ceux préparant un diplôme du secondaire en représentent 40 %** (respectivement 63 % contre 38 % au niveau national<sup>10</sup>).

Au début des années 2010, près de 8 apprentis sur 10 préparaient un diplôme de l'enseignement secondaire (76 %). On observe depuis **une inversion dans le poids des effectifs en apprentissage dans l'enseignement secondaire et supérieur**. L'apprentissage dans l'enseignement secondaire ne regroupe plus la majorité des effectifs en apprentissage. Cette tendance s'est inversée depuis 2020. Pour autant, cela ne signifie pas que le nombre d'apprentis préparant un diplôme de l'enseignement secondaire diminue, il augmente seulement avec un rythme moins soutenu que dans l'enseignement supérieur. Au 31 décembre 2023 et en comparaison de l'année précédente, **les apprentis préparant un diplôme de l'enseignement supérieur ont augmenté de 9 % contre 2 % pour ceux préparant un diplôme de l'enseignement secondaire**.

Les CAP représentent plus de la moitié des diplômes préparés en apprentissage dans l'enseignement secondaire, tandis que le diplôme du BTS réunit près du tiers des effectifs préparant un diplôme de l'enseignement supérieur.

Au sein de l'enseignement secondaire, les Mentions complémentaires (MC) de niveau 3 et les Brevets professionnels (BP) enregistrent une baisse de leurs effectifs entre 2022 et 2023 de 7 % et 10 % respectivement. Du côté de l'enseignement supérieur, les licences enregistrent une baisse de 43 % de leurs effectifs portée par une diminution de 1 380 apprentis au sein des licences professionnelles (- 49 %) tandis que les BUT, remplacent notamment les DUT, enregistrent une hausse considérable de 308 % de ses effectifs (+ 2 148 apprentis entre 2022 et 2023).

Les femmes en apprentissage préparant un diplôme de l'enseignement secondaire sont moins nombreuses que leurs homologues masculins (32 % contre 68 %). Elles représentent 27 % des effectifs préparant un diplôme de niveau 3, tandis que la part des hommes est de 73 %. Au sein des diplômes de niveau 4, ces proportions s'élèvent respectivement à 32 % et 68 %. C'est dans la préparation des CAP et des Bacs professionnels que le poids des femmes est relativement faible en comparaison de celui des hommes avec des parts respectives de 26 % et 22 %.

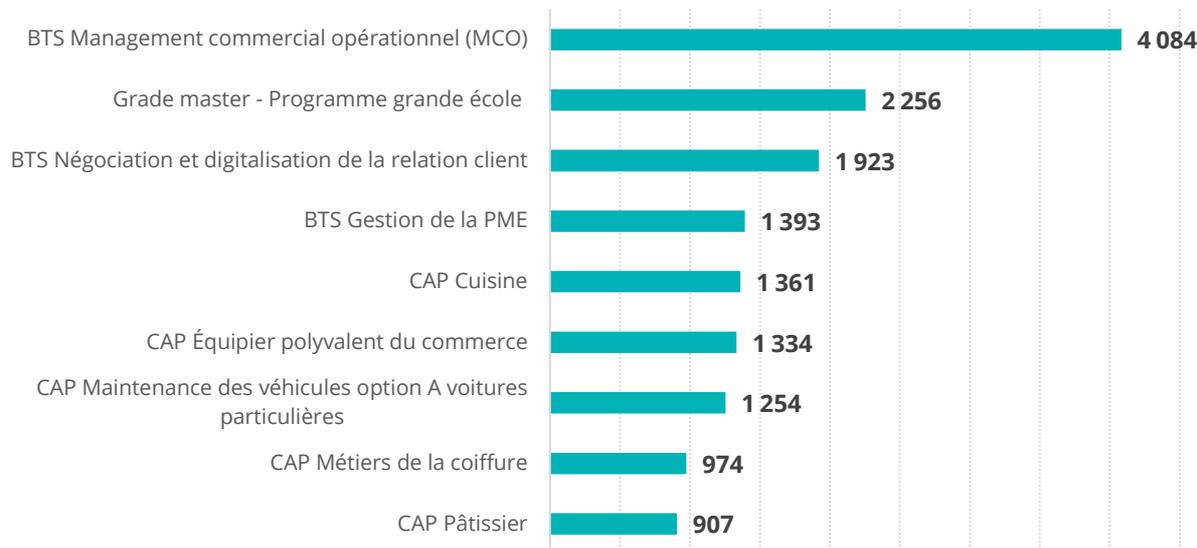
Néanmoins, **on retrouve davantage de parité au sein de l'enseignement supérieur** où les femmes représentent 48 % des effectifs y préparant un diplôme en apprentissage tandis que les hommes représentent quant à eux 52 % des effectifs. Cet écart est davantage marqué dans la préparation d'un diplôme d'ingénieur où les femmes représentent 24 % des effectifs contre 76 % d'hommes. Les hommes sont également plus nombreux dans la préparation d'un Bachelor en représentant 63 % des effectifs.

---

<sup>10</sup> DEMONGEOT, Aurélie, LOMBARD, Fabienne, 2024, L'apprentissage au 31 décembre 2024, Les notes d'Information. Paris, DEPP, n°24.28. (En ligne). Disponible sur : <https://www.education.gouv.fr/l-apprentissage-au-31-decembre-2023-414743>

## Classement des diplômes réunissant le plus d'apprentis au 31 décembre 2023 en Occitanie

Source : Source : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Traitement Carif-Oref Occitanie



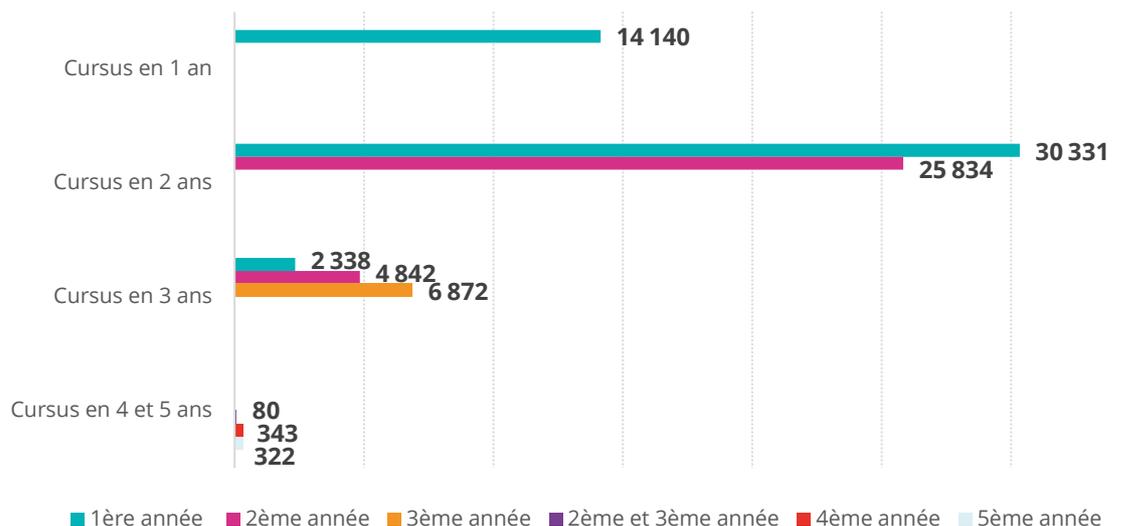
Au 31 décembre 2023, les trois diplômes réunissant le plus d'apprentis (10 % des effectifs globaux) relèvent de la spécialité **Commerce, vente**. 4 084 apprentis sont inscrits au sein du **BTS Management commercial opérationnel (MCO), soit 5 % des effectifs en apprentissage. Le Diplôme programme grande école relevant d'Écoles de commerce réunit quant à lui 3 %**, mais comptabilisait déjà un nombre important d'apprentis faisant de lui le diplôme le plus préparé en apprentissage au 31 décembre 2019 et 2020. Le BTS MCO est depuis, le diplôme réunissant le plus d'apprentis. En 4 ans, le volume d'apprentis au sein de ce diplôme a été **multiplié par 13**. Ils étaient 310 apprentis au 31 décembre 2019. À titre de comparaison, au 31 décembre 2013, les diplômes réunissant le plus d'apprentis étaient en majorité des CAP et des BP. Le nombre d'apprentis au sein des BTS Négociation et digitalisation de la relation client et BTS Gestion de la PME a quant à eux été **multiplié par 5**, ils étaient respectivement 379 et 275 apprentis au 31 décembre 2019.

Si la part des hommes au sein des BTS MCO et BTS Négociation et digitalisation de la relation client est légèrement supérieure à celle des femmes avec respectivement 52 % et 59 %, le BTS Gestion de la PME réunit quant à lui 80 % de femmes. Les diplômes réunissant le plus de femmes en apprentissage sont en majorité des diplômes de l'enseignement supérieur à l'exception du CAP Équipier polyvalent du commerce, ainsi que du BP et du CAP relatif aux Métiers de la coiffure. La part des hommes est quant à elle plus importante au sein du CAP Cuisine et du CAP Maintenance des véhicules option A voitures particulières où ils représentent respectivement 75 % et 97 % des effectifs en apprentissage. Les diplômes réunissant le plus d'hommes en apprentissage sont davantage des CAP. Le BTS MCO est néanmoins le diplôme le plus préparé en apprentissage chez les femmes et chez les hommes.

## Deux tiers des effectifs en apprentissage au sein des cursus en 2 ans : 66 %

### Répartition des effectifs en apprentissage par année de formation et par cursus au 31 décembre 2023 en Occitanie

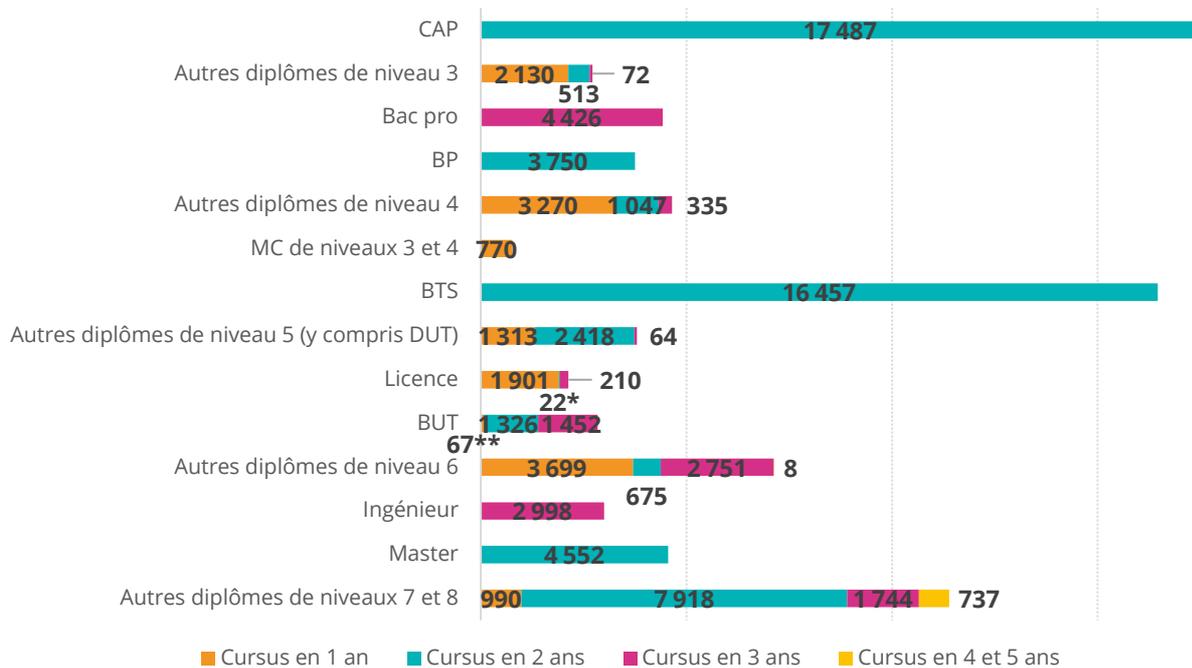
Source : Source : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse – Traitement Carif-Oref Occitanie



Au 31 décembre 2023, **plus du tiers des effectifs en apprentissage sont inscrits dans une première année de formation (38 %)**. En comptabilisant les cursus en 1 an, cette part s'élève à **55 % (+ 3 %)**. Au total, la grande majorité des apprentis se trouve en première ou en deuxième année de cursus (**91 %**). Les cursus en 4 et 5 ans comptabilisent moins de 1 % des effectifs en apprentissage, et ce principalement dans les dernières années de formation. À ce propos, la région Occitanie ne semble pas comptabiliser d'entrée en première année dans les cursus en 4 ou 5 ans. Ces entrées, qui concernent moins d'une centaine d'apprentis en France, sont minoritaires.

## Répartition des effectifs en apprentissage par diplôme préparé et par cursus au 31 décembre 2023 en Occitanie

Source : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Traitement Carif-Oref Occitanie



\* 22 apprentis inscrits dans un cursus en 2 ans

\*\* 67 apprentis inscrits dans un cursus en 1 an

Au 31 décembre 2023, **les cursus en 2 ans regroupent les deux tiers (66 %) des effectifs en apprentissage**. Ils concernent principalement les diplômes du CAP et du BTS, qui constituent respectivement **31 % et 29 % des cursus en 2 ans**. Par ailleurs, les « Autres diplômes de niveaux 7 et 8 », représentant 14 % des cursus en 2 ans, sont principalement des titres professionnels. Les BP et les masters comptabilisent quant à eux des parts respectives de 7 % et 8 %.

Les **cursus en 1 et en 3 ans** regroupent respectivement **17 %** des effectifs. D'un côté, les cursus en 1 an réunissent principalement des MC, des licences professionnelles (regroupées au sein des licences) ainsi que des titres professionnels et des BPJEPS (comptabilisés au sein des catégories « Autres diplômes de niveau... »). D'un autre côté, les cursus en 3 ans se retrouvent essentiellement dans la préparation du bac professionnel, du Bachelor universitaire de technologie (BUT) ainsi que les diplômes d'ingénieur.

Les **cursus en 4 et 5 ans** sont minoritaires réunissant **1 %** des effectifs globaux. Ils concernent essentiellement des titres professionnels de niveaux 7 et 8.

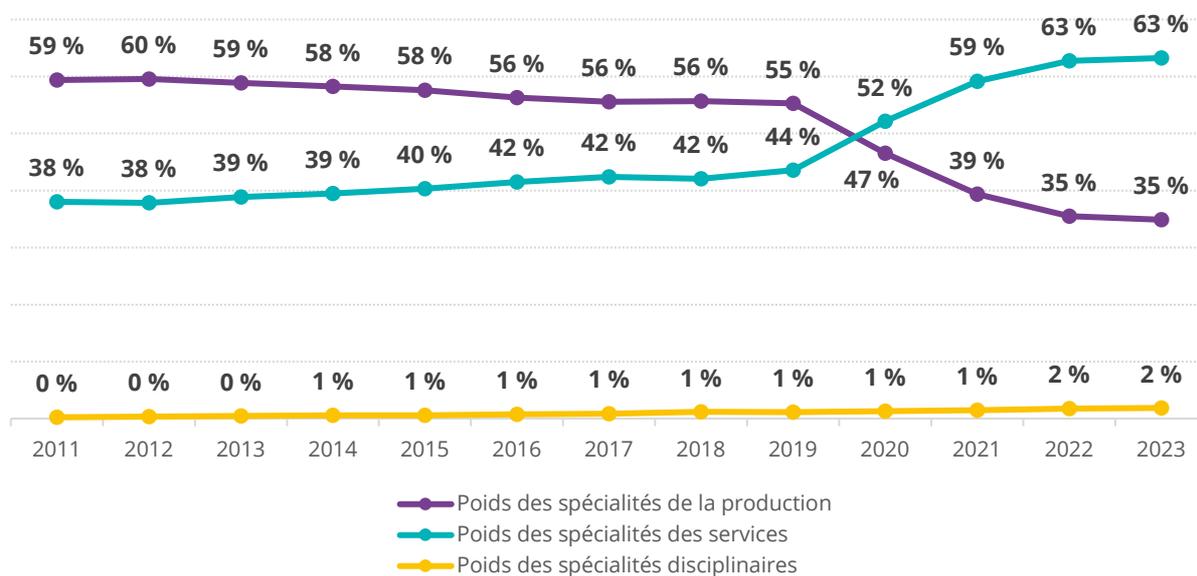
## Les spécialités des services majoritaires dans les choix d'apprentissage (63 %)

Les analyses ici produites se réfèrent à la **Nomenclature des spécialités de formation (NSF)**. Elle couvre l'ensemble des formations, qu'elles soient professionnelles ou non, de tout niveau, et sert à déterminer les domaines de formation. La nomenclature comporte quatre niveaux hiérarchisés. **Les niveaux 4 et 17 sont principalement mobilisés dans cette étude.** Au niveau 17, les domaines de formation correspondent à des grands domaines de spécialité constitués par agrégation de domaines plus détaillés. Les choix de regroupement tiennent compte des proximités entre groupes et des associations les plus fréquentes dans les formations transversales. Au niveau 4, le découpage reprend les trois grandes catégories de spécialités (disciplinaires, technico-professionnelles, développement personnel), et distingue parmi les spécialités technico-professionnelles celles de la production et celles des services.

Au 31 décembre 2023, **les spécialités des services** (commerce, santé, communication, etc.) **concentrent 63 %, soit près des deux tiers des effectifs en apprentissage.** Elles restent majoritaires dans les choix des spécialités d'apprentissage. Les **spécialités de la production** (agriculture, transformation, construction, etc.) concentrent quant à elles **35 %** des effectifs. Les **spécialités disciplinaires** (sciences, droit, lettres, etc.) restent minoritaires en réunissant **2 %** des effectifs.

### Évolution du poids des catégories de spécialités de formation en apprentissage depuis 2011 en Occitanie (en %)

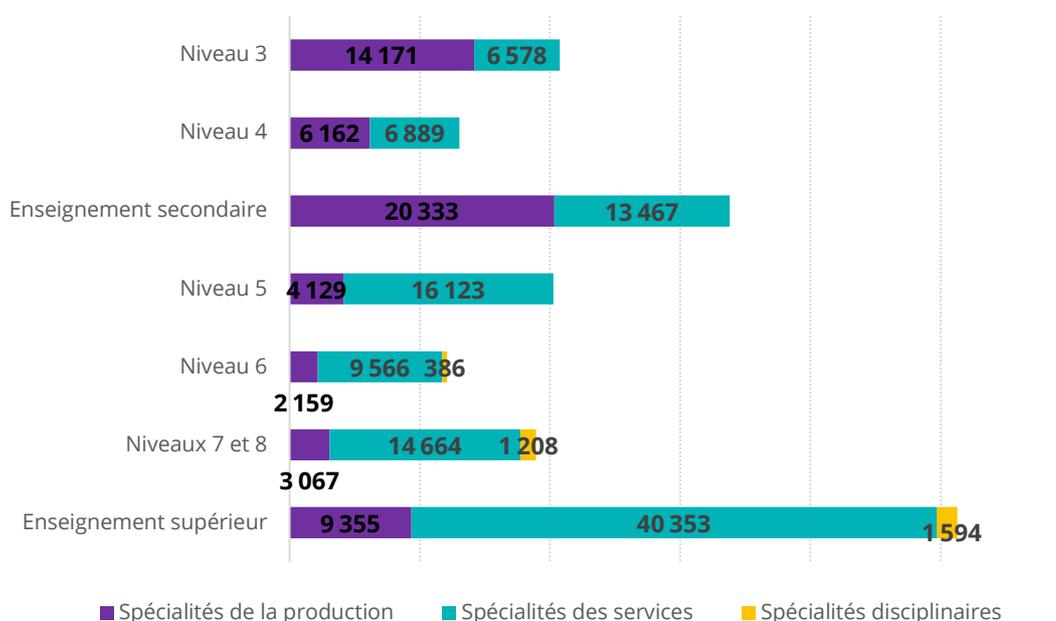
Source : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Traitement Carif-Oref Occitanie



Entre 2022 et 2023, **le poids des différentes spécialités est inchangé et tend à se stabiliser après une inversion du poids des spécialités de la production et des spécialités des services en 2020**. Pour autant, la baisse de la part des spécialités de la production dans le poids des spécialités d'apprentissage ne traduit pas une baisse générale de ses effectifs. Entre 2019 et 2023, le nombre d'apprentis dans les spécialités de la production a augmenté de 7 769 (+ 35 %). En revanche, **le nombre d'apprentis dans les spécialités des services a considérablement augmenté (+ 36 549 apprentis) avec un rythme de croissance largement plus soutenu (+ 210 %)**.

### Répartition des effectifs en apprentissage par niveaux de diplôme et par spécialité de formation au 31 décembre 2023 en Occitanie

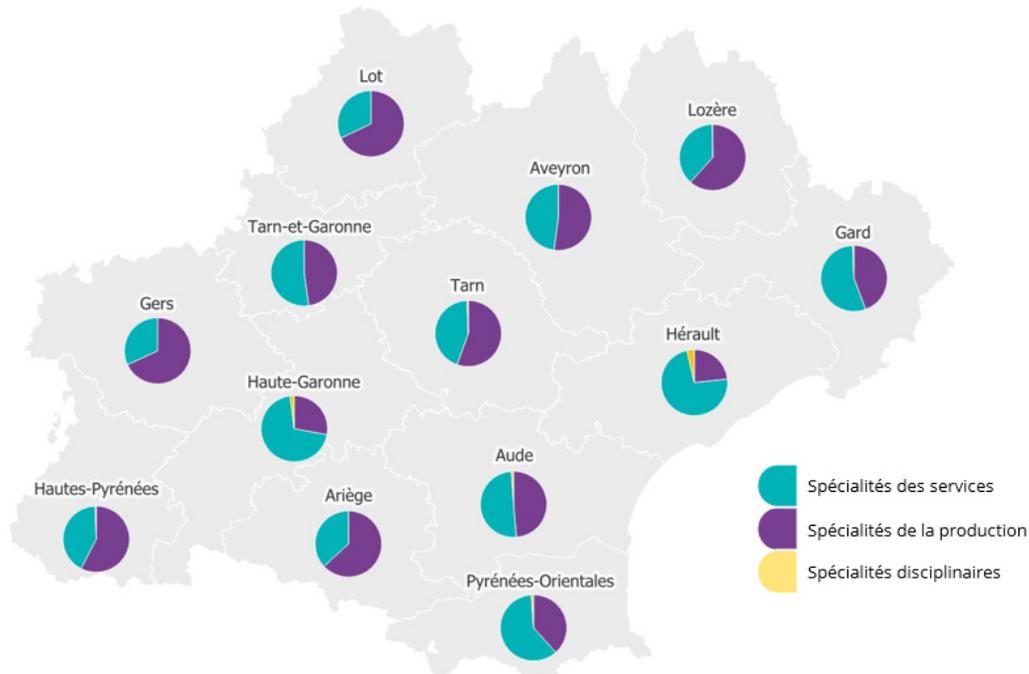
Source : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Traitement Carif-Oref Occitanie



Au 31 décembre 2023, **les spécialités de la production sont 2 fois plus nombreuses dans l'enseignement secondaire que dans le supérieur**. **68 %** des effectifs en apprentissage dans les spécialités de la production préparent un diplôme du secondaire contre **32 %** au sein du supérieur. A contrario, les spécialités des services sont **3 fois plus nombreuses** dans l'enseignement supérieur que dans le secondaire. **75 %** des apprentis dans les spécialités des services préparent un diplôme du supérieur tandis que cette part s'élève à **25 %** au sein de l'enseignement secondaire. Les spécialités disciplinaires concernent seulement les diplômes de l'enseignement supérieur et se retrouvent particulièrement au sein des niveaux 7 & 8.

## Répartition des effectifs en apprentissage par catégorie de spécialités au 31 décembre 2023 en Occitanie

Source : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Traitement Carif-Oref Occitanie



**Près des deux tiers des effectifs en apprentissage se concentrent dans le département de la Haute-Garonne (35 %) et de l'Hérault (27 %).** Un quart des effectifs se concentre ensuite dans le département du Gard (9 %), des Pyrénées-Orientales (7 %), de l'Aude (5 %) et du Tarn (5 %). **Le poids de chacune des catégories de spécialités varie selon les singularités socio-économiques de chaque territoire, ainsi que de l'offre de formation disponible.** La part des spécialités des services est plus importante dans les départements de l'Hérault (73 %), de la Haute-Garonne (70 %) et des Pyrénées-Orientales (61 %). En revanche, la part des spécialités de la production est plus importante dans le Gers et dans le Lot (respectivement 68 %), en Ariège (63 %) et en Lozère (62 %). Quant aux spécialités disciplinaires qui sont davantage tournées vers les pôles de l'enseignement supérieur, leur part est de 4 % dans l'Hérault et de 2 % en Haute-Garonne.

## Répartition et évolution des effectifs en apprentissage par domaine de spécialités au 31 décembre 2023 en Occitanie

Source : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Traitement Carif-Oref Occitanie

Domaines de spécialités	Volume d'apprentis au 31 décembre 2022	Volume d'apprentis au 31 décembre 2023	Évolution entre 2022 et 2023 (en %)	Poids de la formation en 2023 (en %)
Échanges et gestion	28 802	31 526	+ 9 %	37 %
Services aux personnes	12 810	13 323	+ 4 %	16 %
Mécanique, électricité, électronique	8 924	9 782	+ 10 %	11 %
Transformations	7 677	7 968	+ 4 %	9 %
Communication et information	7 696	7 908	+ 3 %	9 %
Génie civil, construction, bois	7 046	7 211	+ 2 %	8 %
Agriculture, pêche, forêt	3 487	3 506	+ 1 %	4 %
Spécialités pluri-technologiques de la production	1 265	1 160	- 8 %	1 %
Sciences humaines et droit	810	1 032	+ 27 %	1 %
Services à la collectivité	908	939	+ 3 %	1 %
Mathématiques et sciences	564	536	- 5 %	1 %
Spécialités plurivalentes des services	88	124	+ 41 %	0,1 %
Matériaux souples	48	61	+ 27 %	0,1 %
Lettres et arts	19	26	+ 37 %	0,03 %
<b>Total général</b>	<b>80 144</b>	<b>85 102</b>	<b>+ 6 %</b>	<b>100 %</b>

Au 31 décembre 2023, près des deux tiers des effectifs en apprentissage sont réunis au sein de trois domaines de spécialités : Échanges et gestion, Services aux personnes et Mécanique, électricité et électronique.

**Le domaine Échanges et gestion comptabilise 31 526 apprentis, soit plus du tiers des effectifs en apprentissage (37 %).** Les domaines Services aux personnes et Mécanique, électrique, électronique réunissent quant à eux, respectivement 13 323 (16 %) et 9 782 (11 %) des apprentis. A contrario, ce sont les domaines Spécialités plurivalentes des services, Matériaux souples et Lettres et arts qui regroupent le moins d'apprentis.

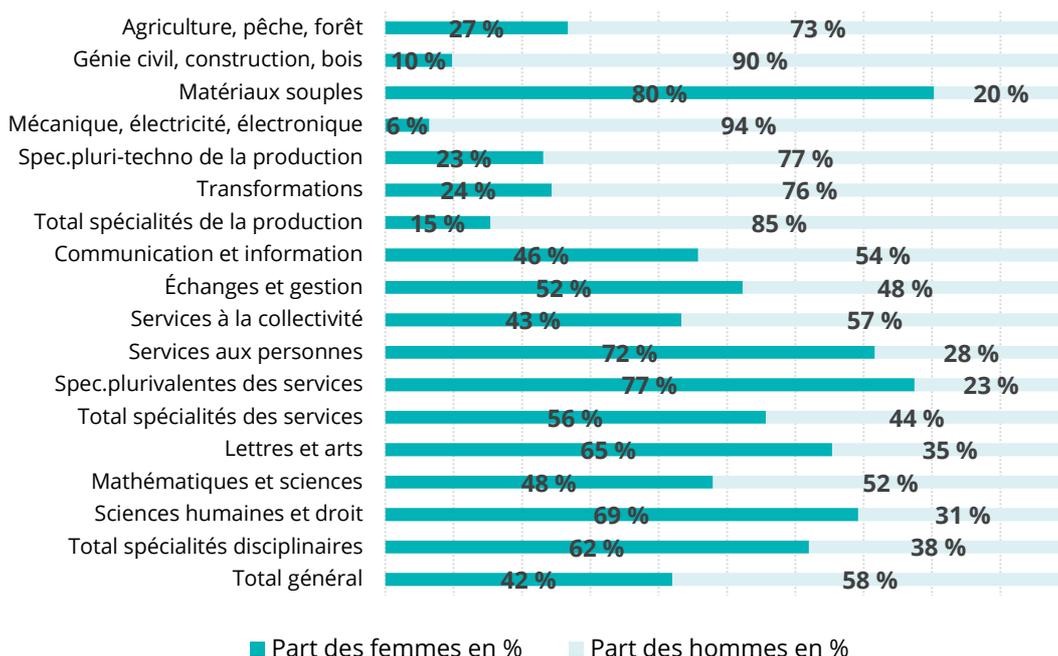
Si dans l'ensemble, le nombre d'apprentis continue d'augmenter, **le rythme de croissance est désormais moins soutenu.** D'un domaine de spécialité à un autre, les évolutions sont plus contrastées. À l'image de la tendance générale, la majorité des domaines de spécialités

connaissent des rythmes de croissance moins soutenus entre 2022 et 2023 en comparaison de ceux observés entre 2021 et 2022. À titre d'exemple, le domaine Communication et information qui connaissait un rythme de + 33 % entre 2021 et 2022, s'établit désormais à + 3 %. En revanche, certains domaines connaissent quant à eux des rythmes de croissance plus soutenue entre 2022 et 2023 qu'entre 2021 et 2022. C'est notamment le cas du domaine Matériaux souples qui après une baisse du nombre d'apprentis entre 2021 et 2022 connaît désormais une hausse de 27 % de ses effectifs. Par ailleurs, certains domaines enregistrent une tendance à la baisse de leur nombre d'apprentis : le domaine Spécialités pluri-technologiques de la production et Mathématiques et sciences notent une baisse respective de - 8 % et - 5 %.

La spécialité **Commerce et vente** (réunie au sein du domaine Échange et gestion) est la première spécialité en termes d'effectifs en apprentissage ; **elle comptabilise 21 % des apprentis**. Présent à tout niveau de formation, ces apprentis se retrouvent en grande partie dans la préparation des diplômes de niveaux 5, 7 & 8. Au sein du domaine Transformations, l'Agro-alimentaire, alimentation, cuisine est la deuxième spécialité réunissant le plus d'apprentis. Elle comptabilise 5 567 apprentis, soit 7 % du total. La spécialité Informatique, traitement de l'information, intégrée au sein du domaine Communication et information, dénombre quant à elle 4 229 apprentis, représentant 5 % de l'ensemble.

### Répartition des apprentis par sexe et par domaine de spécialités au 31 décembre 2023 en Occitanie (en %)

Source : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Traitement Carif-Oref Occitanie



**Les spécialités de la production restent majoritairement masculines avec 85 % d'hommes** et 15 % de femmes, tandis que les spécialités des services tendent vers davantage de parité avec 44 % d'hommes et 56 % de femmes. Quant aux spécialités disciplinaires, la part des femmes est supérieure à celle des hommes avec respectivement 62 % et 38 %.

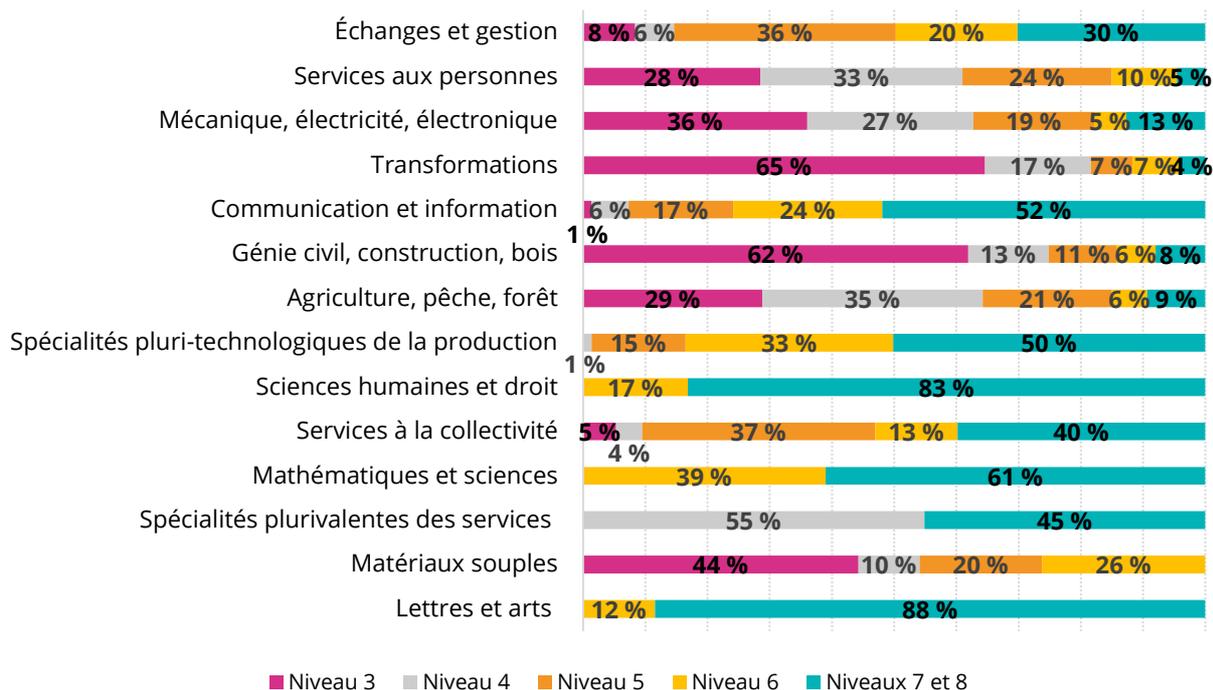
Néanmoins, **la répartition des apprentis présente de fortes disparités selon les domaines et groupes de spécialités**. Bien que les femmes représentent 15 % des effectifs en apprentissage dans les spécialités de la production, elles représentent 80 % des effectifs du domaine Matériaux souples. Les hommes restent majoritaires au sein des autres domaines des spécialités de la production où ils représentent 90 % du domaine Génie civil, construction, bois et 94 % du domaine Mécanique, électricité, électronique.

Au sein des spécialités des services, le domaine Échanges et gestion regroupe 52 % de femmes et 48 % d'hommes tandis que ces proportions se situent à 46 % de femmes et 54 % d'hommes pour le domaine Communication et information. Si ces domaines paraissent tendre vers une certaine parité, les répartitions entre les groupes de spécialités restent quant à elle plus contrastées. Ainsi, au sein du domaine Échanges et gestion, les hommes représentent 83 % du groupe Transport, manutention, magasinage tandis que le groupe Ressources humaines, gestion du personnel concentre 86 % de femmes. Le domaine Services aux personnes reste quant à lui davantage investi par les femmes où elles représentent 72 % des effectifs.

**Les femmes sont davantage investies au sein des spécialités disciplinaires** où elles représentent 69 % des Sciences humaines et droit et 65 % du domaine Lettres et arts. La relative parité observée au sein du domaine des Mathématiques et sciences est plus contrastée dans les groupes qui le composent. Les femmes représentent 90 % des effectifs en Chimie-biologie, biochimie tandis que le groupe Physique concentre quant à lui 76 % d'hommes.

## Répartition des effectifs en apprentissage par niveau de diplôme et domaine de spécialités au 31 décembre 2023 en Occitanie (en %)

Source : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Traitement Carif-Oref Occitanie



**Au sein du domaine Communication et information, 93 % des effectifs en apprentissage préparent un diplôme de l'enseignement supérieur**, dont 52 % dans la préparation d'un diplôme de niveaux 7 & 8. Les principaux groupes concernés sont Informatique, traitement de l'information et Spécialités plurivalentes de la communication. D'autre part, **61 % des effectifs du domaine Services aux personnes préparent un diplôme du secondaire** ; principalement dans les spécialités Accueil, hôtellerie, tourisme et Coiffure, esthétique & autres soins. Le groupe Santé concerne davantage les effectifs préparant un diplôme de niveau 5.

Près des deux tiers des effectifs en apprentissage dans les domaines Transformations (65 %) et Génie civil, construction, bois (62 %) préparent un diplôme de niveau 3. Ce sont principalement des CAP au sein des groupes Bâtiment : construction & couverture, Bâtiment : finitions, et Agro-alimentaire, alimentation, cuisine. Au sein du domaine Agriculture, pêche, forêt, le groupe Aménagement paysager réunit principalement des apprentis du secondaire, tandis que ceux du supérieur se retrouvent davantage au sein du groupe Spécialités plurivalentes de l'agronomie & agriculture.

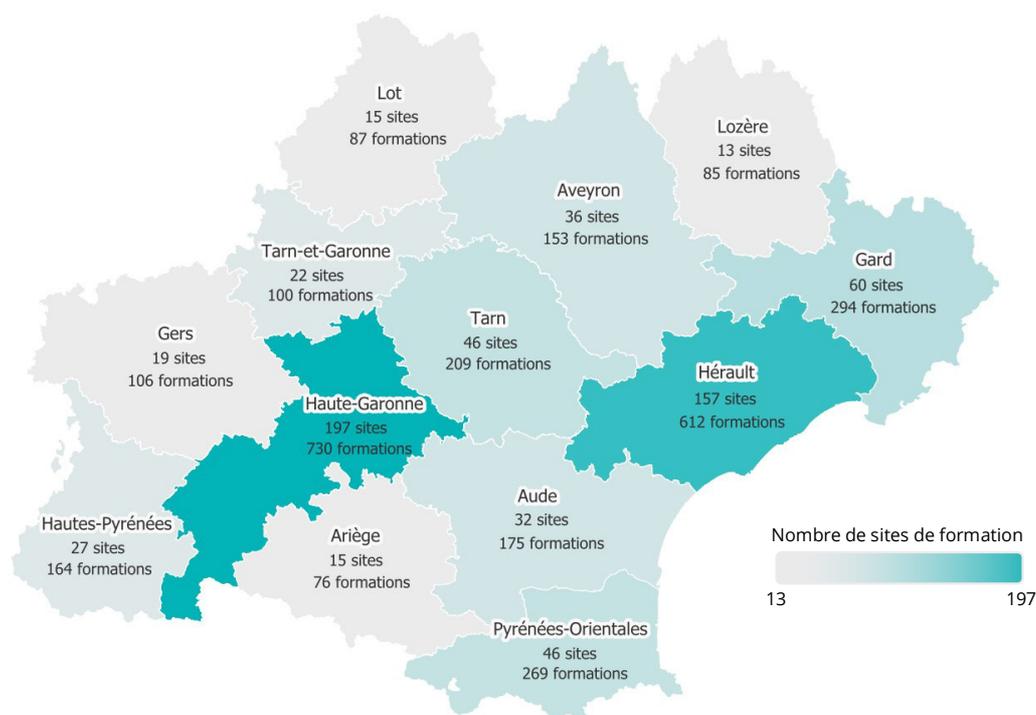
Bien que minoritaires en termes d'effectifs, les **spécialités disciplinaires** se retrouvent en majorité dans la préparation des diplômes de niveaux 7 & 8 des domaines Lettres et arts et Sciences humaines et droit.

## Plus de la moitié des formations distinctes dispensées issues des spécialités des services : 53 %

Les réformes successives du système de l'apprentissage et de la formation professionnelle ont simplifié la structure juridique des organismes habilités à dispenser des formations en apprentissage. Ainsi, **le nombre de sites de formation continue d'augmenter et, l'offre de formation se diversifie**. Au 31 décembre 2023, la région Occitanie comptabilise **685 sites de formation** et réunit ses effectifs en apprentissage dans **1 175 formations distinctes**.

### Répartition des sites et de l'offre de formation en Occitanie au 31 décembre 2023

Source : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Traitement Carif-Oref Occitanie



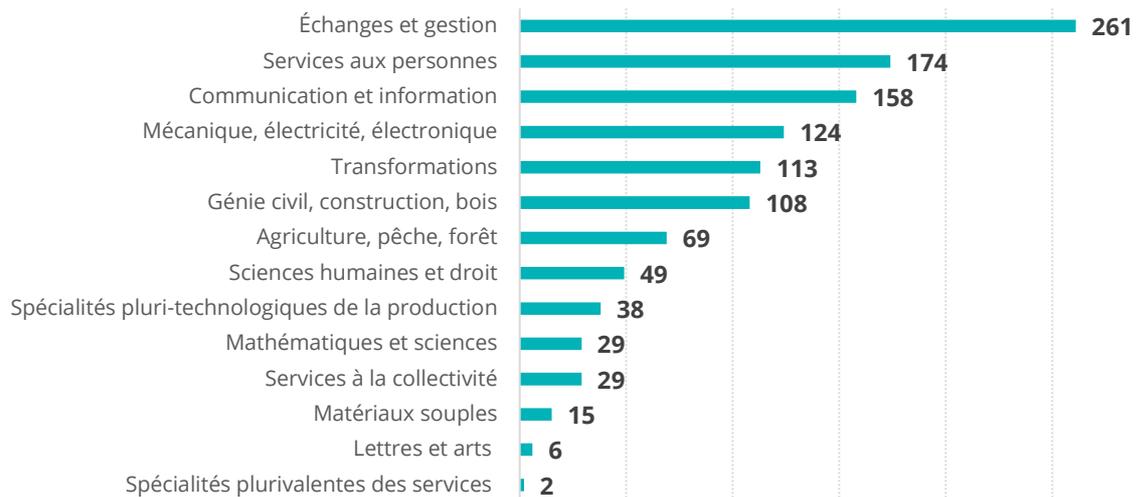
Entre 2022 et 2023, **le nombre de sites de formation a augmenté de 19 %**. Cette tendance se traduit globalement dans l'ensemble du territoire à l'exception du Tarn qui recense le même nombre de sites entre 2022 et 2023. Les départements du Gard (+ 58 %), du Lot (+ 36 %) et de la Lozère (+ 44 %) enregistrent des rythmes de croissance supérieurs à ceux observés dans le reste du territoire. La dynamique de création et/ou d'ouverture de sites de formation semble tout particulièrement se maintenir, y compris dans les territoires les moins peuplés d'effectifs en apprentissage.

Corrélativement au nombre d'apprentis, les départements de la Haute-Garonne et celui de l'Hérault comptabilisent plus de la moitié du nombre de sites de formation (52 %). De plus, l'offre de formation y est également très diversifiée. La Haute-Garonne concentre notamment ses effectifs en apprentissage dans 730 formations différentes réparties dans 197 sites. À l'inverse,

bien que la Lozère soit le département avec le moins d'apprentis et de sites de formation, elle regroupe ses effectifs dans 85 formations différentes. C'est 9 formations de plus qu'en Ariège qui dénombre plus d'apprentis et de sites de formation.

## Nombre de formations dispensées selon le domaine de spécialités au 31 décembre 2023 en Occitanie

Source : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Traitement Carif-Oref Occitanie



Parmi les 1 175 formations distinctes dispensées en Occitanie, **plus de la moitié relève des spécialités des services (53 %)**, 40 % appartiennent aux spécialités de la production et 7 % aux spécialités disciplinaires. Le nombre de formations totale a augmenté de **4 %**, c'est 50 formations distinctes de plus qu'en 2022. **Cette hausse est particulièrement marquée dans les formations dispensées dans l'enseignement supérieur (+ 43 formations).**

Cette dynamique de croissance est particulièrement marquée dans les spécialités du domaine Échanges et gestion (+ 17 formations) et des Services aux personnes (+ 14 formations). Globalement, le nombre de formations dispensées a augmenté dans tous les domaines de spécialités, à l'exception des spécialités en Communication et information (- 13 formations) et en Spécialités pluri-technologiques de la production (- 2 formations).

La dynamique de croissance s'accompagne et/ou résulte de l'évolution des formations (création, suppression, rénovation de diplôme).

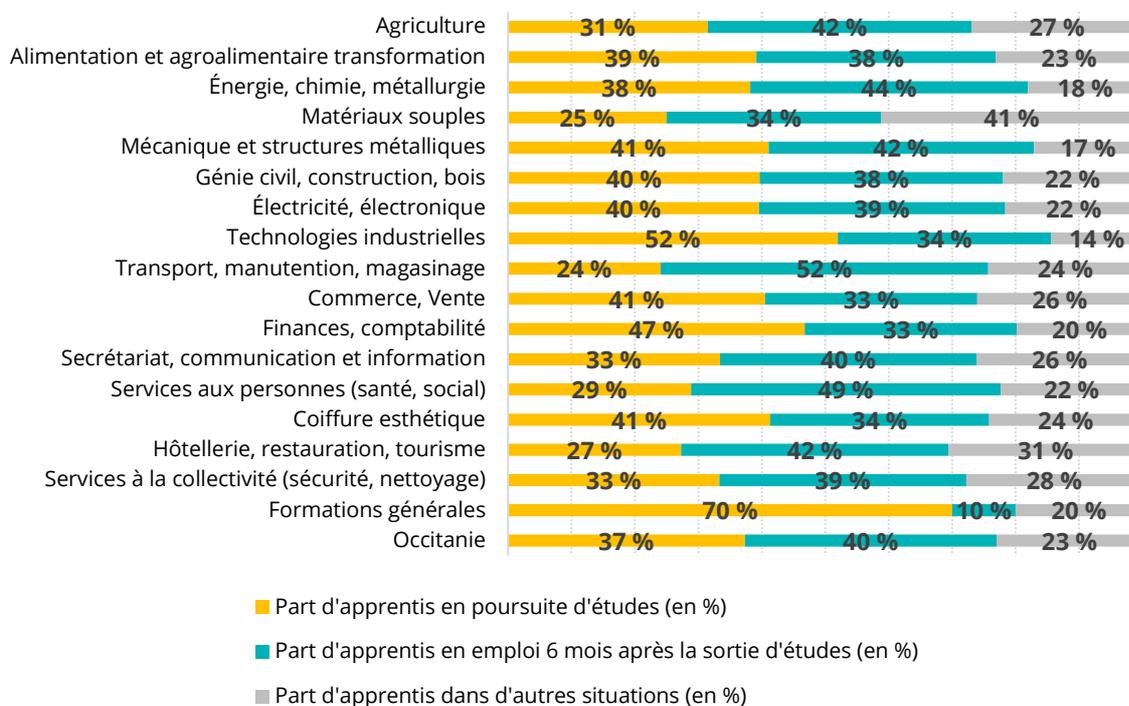
## Formation par apprentissage, quel devenir professionnel ?

### 4 apprentis sur 10 en emploi 6 mois après la sortie d'études

Permettant de mesurer l'insertion des jeunes après la voie professionnelle, **l'enquête InserJeunes** menée par la Dares et la Depp rend compte du devenir des effectifs inscrits en dernière année d'une formation professionnelle de niveaux 3 à 5 (CAP, baccalauréat professionnel, BTS, Mention complémentaire de niveau 3 et 4), dispensée dans un Établissement public local d'enseignement (EPLE) ou dans un lycée privé sous contrat, sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale<sup>11</sup>.

### Répartition des apprentis, inscrits en dernière année de formation professionnelle de niveaux 3 à 5 pendant les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023, 6 mois après leur sortie d'études par spécialité en Occitanie

Source : Dares, Depp, InserJeunes - Traitement Dares, ministère du Travail, du Plein emploi et de l'insertion & Carif-Oref Occitanie



En Occitanie, **40 %** des apprentis inscrits en dernière année de formation de niveaux 3 à 5 au cours des années scolaires 2021-2022 et 2022-2023 **sont en emploi 6 après leur sortie d'études**, **37 % sont en poursuite d'études** (y compris en cas de redoublement) et **23 % sont dans une autre situation**<sup>12</sup>. La part des apprentis en emploi 6 mois après la sortie a augmenté de 2 points de pourcentage en comparaison de la précédente période observée (2019-2020 et 2020-2021). Ces

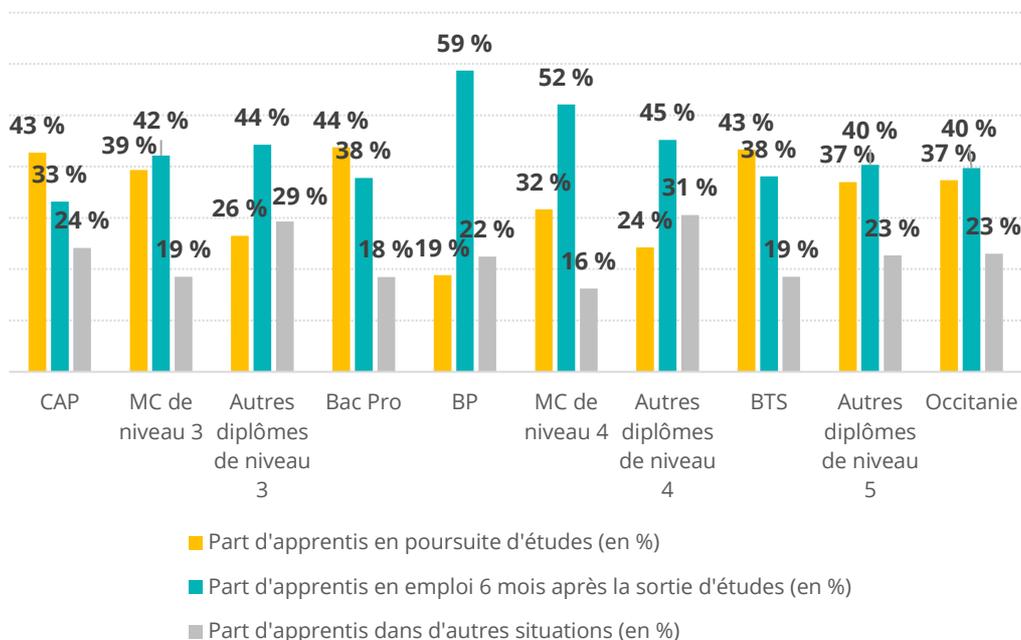
<sup>11</sup> Cf. <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/enquete-source/inserjeunes>

<sup>12</sup> La part d'apprentis dans d'autres situations correspond à ceux, qui en dernière année de formation, ne sont ni en poursuite d'études en France ni en emploi salarié (public et privé) 6 mois après la sortie d'études.

proportions varient plus particulièrement d'une spécialité à une autre. Les apprentis inscrits en dernière année de la spécialité Formations générales sont 70 % à être en poursuite d'études l'année suivante, tandis qu'ils sont 10 % à être en emploi 6 mois après la sortie d'étude. A contrario, ces proportions s'élèvent à 24 % et 52 % au sein de la spécialité Transport, manutention, magasinage. La part des apprentis en poursuite d'études est également relativement faible au sein de la spécialité Matériaux souples (25 %) tandis que cette proportion est plus élevée chez les apprentis en dernière année de formation des spécialités Technologies industrielles et Finances, comptabilité avec des parts respectives de 52 % et 47 % . La spécialité Services aux personnes (santé, social) présente quant à elle 49 % d'apprentis à être en emploi tandis que cette proportion s'élève à 33 % au sein des spécialités Commerce, vente et Finances, comptabilité.

### Répartition des apprentis, inscrits en dernière année de formation professionnelle de niveaux 3 à 5 pendant les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023, 6 mois après leur sortie d'études par diplôme en Occitanie

Source : Dares, Depp, Inserjeunes - Traitement Dares, ministère du Travail, du Plein emploi et de l'insertion & Carif-Oref Occitanie



La propension des apprentis à poursuivre leurs études à la rentrée suivant leur dernière année de formation ou à occuper un emploi **varie selon le diplôme et la spécialité préparés**. Ainsi, parmi les apprentis inscrits en dernière année de formation de niveau 3, 40 % sont en poursuite d'études à la rentrée suivante et 35 % sont en emploi 6 mois après leur sortie d'études. A contrario, ces proportions tendent à s'inverser avec les diplômes de niveau 4 où 28 % des apprentis sont en poursuite d'études à la rentrée suivante tandis que 48 % sont en emploi 6 mois après leur sortie d'études. La part d'apprentis dans d'autres situations est de 25 % pour ces niveaux de diplômes. Quant aux diplômes de niveau 5, 42 % des apprentis sont en poursuite d'études, 39 % des apprentis sont en emploi 6 mois après et 19 % sont dans une autre situation.

Plus précisément, 43 % des apprentis inscrits en dernière année de CAP poursuivent leurs études à la rentrée suivante tandis que 33 % sont en emploi 6 mois après la sortie d'études. Au sein de la spécialité Coiffure esthétique, ces parts s'élèvent respectivement à 59 % et 19 % contre 15 % et 61 % au sein de la spécialité Transport, manutention, magasinage. Les apprentis inscrits en dernière année de CAP au sein des spécialités Énergie, chimie, métallurgie et Mécanique et structures métalliques sont respectivement 51 % et 50 % à poursuivre leurs études contre 31 % à être en emploi 6 mois après la sortie.

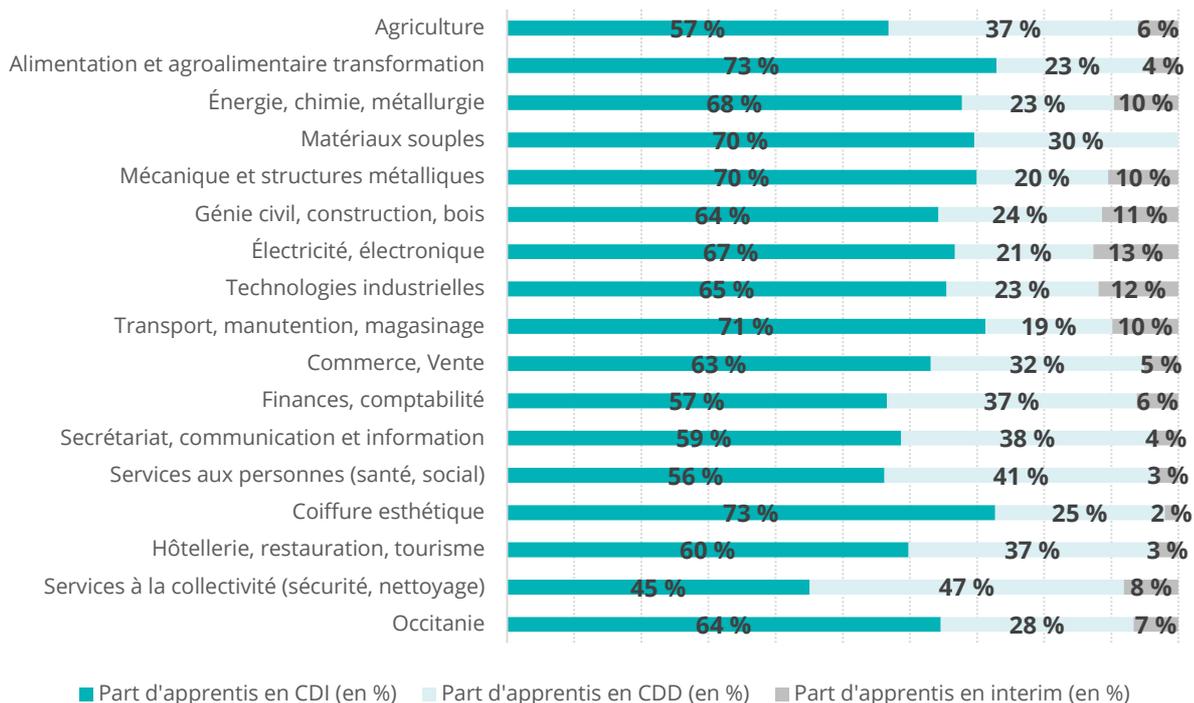
Quant aux apprentis inscrits en dernière année d'un bac professionnel (toutes spécialités confondues), 44 % sont en poursuite d'études à la rentrée suivante tandis que 38 % sont en emploi 6 mois après. Plus particulièrement, 83 % des apprentis en dernière année de Bac pro dans le domaine Services aux personnes (santé, social) sont en poursuite d'étude l'année suivante tandis qu'ils sont 11 % à être en emploi 6 mois après la sortie. Les apprentis en dernière année du Bac pro Coiffure esthétique sont 22 % à poursuivre leurs études tandis qu'ils sont 44 % à être en emploi 6 mois après la sortie.

En ce qui concerne les BTS, la part des apprentis (toutes spécialités confondues) à poursuivre leurs études est de 43 % et de 38 % pour celle des apprentis occupant un emploi 6 mois après leur sortie d'études. Comparativement, ces proportions étaient de 34 % et 45 % sur la précédente période observée (2019-2020 et 2020-2021). La part des apprentis en dernière année de BTS à poursuivre leurs études l'année suivante est plus importante au sein des spécialités Services aux personnes (57 %) et Technologies industrielles (53 %) tandis que celle-ci s'élève à 22 % au sein des BTS du domaine Électricité, électronique. Ce dernier comptabilise une part en revanche plus importante d'apprentis à être en emploi 6 mois après la sortie (62 %). Le domaine Secrétariat, communication et information présente quant à lui une part moins importante du nombre d'apprentis en emploi 6 mois après la sortie de leur BTS (29 %).

**Les BP comptabilisent quant à eux une part largement supérieure d'apprentis en emploi 6 mois après la sortie d'études (59 %)** contre ceux en poursuite d'étude (19 %) et ce peu importe la spécialité de formation. 66 % des apprentis sont notamment en emploi 6 mois après la sortie d'un BP dans le domaine Services aux personnes (santé, social) contre 19 % à poursuivre leurs études à la rentrée suivante.

## Répartition du nombre d'apprentis, inscrits en dernière année de formation professionnelle de niveaux 3 à 5 pendant les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023, en emploi 6 mois après leur sortie d'études par type de contrats en Occitanie

Source : Dares, Depp, InserJeunes - Traitement Dares, ministère du Travail, du Plein emploi et de l'insertion & Carif-Oref Occitanie



*N.B. Conformément à la Loi n°51-711 du 7 juin sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et au Règlement 223 relatif aux statistiques européennes, la spécialité Formations générales ne peut être représentée dans le graphique ci-dessus en raison de conformité au secret statistique.*

Parmi les apprentis inscrits en dernière année de formation professionnelle de niveaux 3 à 5 pendant les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023 en Occitanie et qui sont en emploi 6 mois après leur sortie d'études, **64 % occupent un CDI, 28 % un CDD et 7 % sont en intérim**. Ces ratios varient d'une spécialité à une autre, mais globalement **la part des CDI dans chacune des spécialités est relativement élevée en oscillant**, à l'exception du domaine Services à la collectivité, **entre 56 % et 73 %**. Les spécialités Alimentation et agroalimentaire transformation, Matériaux souples, Transport, manutention, magasinage et Coiffure esthétique regroupe les parts les plus importantes d'apprentis en CDI 6 mois après leur sortie d'études tandis que cette proportion s'élève à 45 % au sein de la spécialité Services à la collectivité. Cette dernière présente une part plus importante d'apprentis en CDD en comparaison des autres spécialités (47 %). C'est au sein de la spécialité Transport, manutention, magasinage que la part des apprentis en CDD est en revanche la plus faible (19 %). Enfin, la part d'apprentis en intérim 6 mois après la sortie d'études est davantage observée au sein des spécialités de la production. À titre d'exemple, la spécialité Électricité, électronique regroupe 13 % d'apprentis en intérim tandis que cette part s'élève à 2 % au sein de la spécialité Coiffure esthétique.

## Devenir des apprentis : 21 % des effectifs sont susceptibles d'exercer un métier dans le domaine du Commerce

### Méthodologie de rapprochement des diplômes préparés en apprentissage et les métiers répertoriés au sein de la nomenclature des FAP

Le rapprochement entre les formations préparées en apprentissage et les métiers répertoriés au sein de la nomenclature des familles professionnelles (FAP)<sup>13</sup> a un double objectif :

- Envisager **les possibles parcours professionnels des apprentis sortant de formation** ;
- Évaluer **la correspondance entre les personnes formées par apprentissage sortant de formation et les besoins du marché de travail en région Occitanie**, notamment en mobilisant les indicateurs **des métiers en tension**<sup>14</sup> ainsi que **les résultats de l'enquête des Besoins en main d'œuvre (BMO)**.

Pour réaliser ce rapprochement, nous avons retravaillé les données de la Base centrale de pilotage de l'Éducation nationale issues de l'enquête Sifa, qui recense les effectifs d'apprentis inscrits en formation en Région Occitanie au 31 décembre de chaque année. Les apprentis sont classés selon le diplôme préparé. Ces diplômes ou titres, enregistrés dans le référentiel national des certifications (**Certif info**<sup>15</sup>), peuvent déboucher sur un ou plusieurs métiers répertoriés dans la nomenclature des familles professionnelles (FAP). Afin de refléter au mieux la réalité de l'insertion professionnelle des apprentis, nous avons pris en compte les apprentis en dernière année de formation au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023. Lorsque les données étaient disponibles, nous avons appliqué un taux de sortie vers le marché du travail des apprentis diplômés, calculé à partir des données *d'InserJeunes (2022-2023) et InserSup (2022)*<sup>16</sup>.

Enfin, étant donné qu'un diplôme peut mener à plusieurs métiers, nous avons procédé à un dédoublement des effectifs en calculant un coefficient de répartition selon le nombre de métiers possibles associés à chaque diplôme.

Par le biais de cette méthodologie, nous avons été en mesure de ventiler les métiers susceptibles d'être occupés en Occitanie par les effectifs apprentis sortants.

Cependant, certains points de vigilance doivent être pris en compte dans les analyses suivantes :

- L'apprentissage n'est pas la seule voie d'accès à ces professions.
- L'évaluation de l'insertion professionnelle directe dans le marché du travail est partielle (nous avons pu collecter le taux de sortie pour 22 % des diplômes analysés) et nécessiterait d'examiner les parcours réels des apprentis, en évaluant les métiers effectivement occupés à la fin de la formation.

<sup>13</sup> Dares, 2024. La nomenclature des familles professionnelles en 2021. [En ligne]. Disponible sur : <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/la-nomenclature-des-familles-professionnelles-2021>

<sup>14</sup> France Travail, 2024. Les tensions sur le marché du travail en 2022. [En ligne]. Disponible sur : [https://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/sites/default/files/vignettes/protect\\_8732\\_protect/pdfs/ME2\\_202401\\_R.pdf](https://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/sites/default/files/vignettes/protect_8732_protect/pdfs/ME2_202401_R.pdf)

<sup>15</sup> Cf. <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/referentiel-national-des-certifications/>

<sup>16</sup> InserJeunes, produit par le ministère de l'Éducation nationale et InserSup, produit par le ministère du Travail, sont des bases de données fournissant des informations sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

## Répartition et évolution des effectifs sortants par domaine professionnel en Occitanie

Sources : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse – Nomenclature des familles professionnelles (FAP 21), DARES - Données Inserjeunes, DARES et Inser-sup, ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche - Traitement Carif-Oref Occitanie

Domaine professionnel (FAP 21)	Apprentis sortants		Évolution entre 2022 et 2023	Nombre de formations
	Volume	Part en %		
Commerce	7 975	21 %	+ 6 %	86
Gestion, administration des entreprises	6 712	18 %	+ 1 %	204
Santé, action sociale, culturelle et sportive	3 180	8 %	+ 12 %	60
Bâtiment, travaux publics	2 796	7 %	+ 4 %	129
Hôtellerie, restauration, alimentation	2 679	7 %	+ 10 %	48
Informatique et télécommunications	2 068	5 %	- 3 %	68
Maintenance	1 926	5 %	+ 3 %	66
Communication, information, art et spectacle	1 867	5 %	+ 16 %	35
Services aux particuliers et aux collectivités	1 271	3 %	+ 2 %	28
Transports, logistique et tourisme	1 223	3 %	+ 13 %	53
Ingénieurs et cadres de l'industrie	1 162	3 %	- 5 %	52
Agriculture, marine, pêche	1 138	3 %	+ 1 %	58
Banque et assurances	979	3 %	+ 34 %	21
Autres <sup>17</sup>	723	2 %	+ 27 %	19
Études et recherche	685	2 %	+ 1 %	8
Mécanique, travail des métaux	523	1 %	+ 13 %	39
Industries de process	428	1 %	+ 2 %	48
Électricité, électronique	251	1 %	+ 25 %	19
Administration publique, professions juridiques, armée et police	238	1 %	+ 22 %	3
Matériaux souples, bois, industries graphiques	221	1 %	+ 6 %	29
Enseignement, formation	58	0,2 %	- 7 %	1
<b>Total général</b>	<b>38 104</b>	<b>100 %</b>	<b>+ 6 %</b>	<b>1 074</b>

<sup>17</sup> Fait référence à des diplômes n'ayant pas un lien avec un code certif info.

En Région Occitanie, deux grands domaines professionnels se démarquent par leur capacité à accueillir de nouveaux apprentis formés : **le Commerce, qui représente 21 % des effectifs, et la Gestion, administration des entreprises, avec 18 %**. Dans ces deux domaines professionnels, le nombre d'apprentis sortants progresse, notamment dans le Commerce (+ 6 %), tandis que la hausse est plus modérée dans la Gestion (+ 1 %). Bien que formant une part plus modérée d'apprentis, d'autres domaines se distinguent également, notamment la Santé, action sociale, culturelle et sportive (8 %), le Bâtiment (7 %), et l'Hôtellerie, restauration, alimentation (7 %). Parmi eux, la progression en volume est particulièrement marquée dans le domaine de la Santé (+ 12 %). D'autres domaines, bien que formant moins d'apprentis, affichent une forte augmentation des effectifs susceptibles d'intégrer ces professions, notamment le domaine de la Banque et assurances (+ 34 %), de l'Électricité, électronique (+ 25 %), l'Administration publique, professions juridiques, armée, police (+ 22 %).

À l'inverse, d'autres domaines enregistrent une baisse du nombre d'apprentis sortants réduisant ainsi le vivier potentiel de professionnels à court terme. C'est le cas de l'Enseignement, formation (- 7 %), des Ingénieurs et cadres de l'industrie (- 5 %) et de l'Informatique et les Télécommunications (- 3 %).

Parmi les 1 175 formations réunissant des effectifs en apprentissage en Occitanie, les apprentis sortants inscrits en dernière année de formation sont quant à eux réunis au sein de 1 074 formations distinctes. Les apprentis susceptibles d'exercer au sein du domaine Gestion, administration des entreprises sont réunis dans 204 formations distinctes, tandis que ceux susceptibles d'exercer dans le domaine Enseignement, formation se concentrent au sein d'une seule formation. Le nombre de formations n'est pas systématiquement proportionnel au nombre d'apprentis. Les 7 975 apprentis susceptibles d'exercer au sein du domaine Commerce sont répartis entre 86 formations distincts tandis que les 3 180 apprentis susceptibles d'exercer au sein du domaine Santé, action sociale, culturelle et sportive se retrouvent dans 60 formations distinctes.

## Classement des métiers susceptibles d'être occupés par les apprentis sortants, ainsi que des principaux diplômes pouvant les orienter vers ces métiers en Occitanie

Sources : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Les métiers en tension, France Travail - Données Inserjeunes, DARES et Inser-sup, ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche - Traitement Carif-Oref Occitanie

Métiers visés (FAP 87) et principaux diplômes préparés	Effectifs d'apprentis sortants		Évolution entre 2022 et 2023
	Nombre d'apprentis	Part en %	
Cadres commerciaux et technico-commerciaux (Grade master - Programme grande école)	4 869	13 %	+ 3 %
Cadres des services administratifs, comptables et financiers* (Grade master - Programme grande école)	3 269	9 %	+ 5 %
Ingénieurs de l'informatique (Expert en informatique et système d'information)	1 508	4 %	+ 1 %
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants (BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités physiques pour tous)	1 328	3 %	+ 12 %
Professionnels de la communication et de l'information (Manager de la communication (autre titre de niveau 7))	1 320	3 %	+ 26 %
Vendeurs (CAP équipier polyvalent du commerce)	1 315	3 %	- 2 %
Dirigeants d'entreprises (Grade master - Programme grande école)	1 254	3 %	- 2 %
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie* (Master mention ingénierie de la santé)	1 162	3 %	- 5 %
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment* (CAP électricien)	1 094	3 %	+ 6 %
Cuisiniers* (CAP cuisine)	1 006	3 %	+ 19 %
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance* (Bac pro maintenance des véhicules option A voitures particulières)	959	3 %	- 4 %

\*Métiers en tension en 2022

Sur la période d'analyse, **13 % des apprentis sortants sont susceptibles d'exercer comme Cadres commerciaux et technico-commerciaux**, soit une augmentation de 3 % en un an. Les diplômes susceptibles d'orienter les apprentis vers ces métiers sont nombreux. C'est notamment le cas des Programmes grande école des Écoles de commerce, comptabilisant 4 % des apprentis sortants ou du BTS MCO réunissant 2 % des effectifs. **9 % des apprentis sont quant à eux susceptibles d'exercer comme Cadres des services administratifs, comptables et financiers (+ 5 % en un an)**.

Par ailleurs, entre 2022 et 2023, le nombre d'apprentis sortants susceptibles d'exercer comme **Professionnels de la communication et de l'information** augmente de 26 %, bien que ce métier ne soit pas considéré comme métier en tension. A contrario, le nombre d'apprentis susceptibles d'exercer comme **Cuisiniers**, métier considéré en tension, augmente de 19 %. D'autres métiers, considérés en tension, connaissent une baisse des effectifs apprentis sortants. C'est notamment le cas des **Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie (- 5 % en un an)** et des **Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance (- 4 % en un an)**.

## Classements des diplômes et des métiers susceptibles d'être occupés par les apprentis sortants en Occitanie

Sources : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Les métiers en tension, France Travail - Données Inserjeunes, DARES et Inser-sup, ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche - Traitement Carif-Oref Occitanie

Diplômes préparés	Apprentis sortants (en %)	Métiers visés (FAP 87)
Grade master - Programme grande école	4 %	Cadres des services administratifs, comptables et financiers*
		Cadres commerciaux et technico-commerciaux
		Dirigeants d'entreprises
BTS management commercial opérationnel	2 %	Attachés commerciaux et représentants
		Cadres commerciaux et technico-commerciaux
		Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce
BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités physiques pour tous	1 %	Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants
CAP équipier polyvalent du commerce	1 %	Vendeurs
BTS professions immobilières	1 %	Cadres commerciaux et technico-commerciaux
CAP cuisine	1 %	Cuisiniers
BTS négociation et digitalisation de la relation client	1 %	Attachés commerciaux et représentants
		Cadres commerciaux et technico-commerciaux
		Caissiers, employés de libre-service
BP coiffure	1 %	Coiffeurs, esthéticiens
Titre professionnel employé commercial	1 %	Caissiers, employés de libre-service
		Ouvriers de la manutention
		Vendeurs
Manager de la communication (autre titre de niveau 7)	1 %	Cadres commerciaux et technico-commerciaux
		Professionnels de la communication et de l'information
Titre professionnel vendeur-conseil en magasin	1 %	Vendeurs
BTS gestion de la PME	1 %	Employés administratifs d'entreprise
		Employés de la comptabilité
		Techniciens des services administratifs, comptables et financiers
DEUST spécialité préparateur / technicien en pharmacie	1 %	Professions para-médicales
Responsable du développement commercial (autre titre de niveau 6)	1 %	Cadres commerciaux et technico-commerciaux
Chargé du développement commercial (autre titre de niveau 6)	1 %	Attachés commerciaux et représentants
		Cadres commerciaux et technico-commerciaux

## Les métiers le plus en tension 2022 : répartition du nombre d'apprentis sortants par projets de recrutement en Occitanie

Sources : Base centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Les métiers en Tension, France Travail - Données Inserjeunes, DARES et Inser-sup, ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche - Traitement Carif-Oref Occitanie

Familles professionnelles (FAP 87)	Valeur réelle de la tension en 2022	Volume d'apprentis sortants	Projets de recrutement	Correspondance formation - marché du travail
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	1,15	3 269	1 960	●
Ingénieurs de l'informatique	2,27	1 508	3 370	●
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	1,39	1 162	1 660	●
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	1,33	1 094	5 400	●
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	1,34	959	2 630	●
Professions para-médicales	1,16	930	2 780	●
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	1,36	775	810	●
Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	1,43	619	2 010	●
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	1,33	464	3 860	●
Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	1,57	450	2 570	●
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	1,29	386	1 590	●
Aides-soignants	1,01	363	6 890	●
Cadres du bâtiment et des travaux publics	2,00	347	1 000	●
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	1,13	220	620	●
Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques	2,16	188	600	●
Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique	1,88	164	520	●
Employés de la comptabilité	1,04	159	2 460	●
Ouvriers qualifiés de la mécanique	1,42	157	760	●
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	1,51	151	1 000	●
Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	1,35	115	110	●

### Légende

- Volume d'apprentis sortants **très supérieur** aux besoins du marché du travail
- Volume d'apprentis sortants **supérieur** aux besoins du marché du travail
- Volume d'apprentis sortants **inférieur** aux besoins du marché du travail
- Volume d'apprentis sortants **quasi équivalent** aux besoins du marché du travail

**Précisions méthodologiques :** La représentation graphique ci-dessus met en relation le volume d'apprentis sortants par familles professionnelles des métiers les plus en tension en Occitanie en 2022 avec **les besoins en recrutement exprimés par les entreprises** en Occitanie pour l'année 2023. L'analyse de l'adéquation formation-emploi suppose ; une orientation effective des apprentis sortants vers le métier visé par le diplôme, une insertion professionnelle directe sur le marché du travail et des besoins en recrutement se traduisant en recrutement effectif. Ainsi, l'évaluation de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché de travail est représentée ici au travers de trois catégories ; sur-formation, sous-formation, équilibre relatif. Ce classement a été dressé via le calcul d'un taux de recouvrement des besoins potentiels (apprentis sortants / besoins en main d'œuvre exprimés). Les résultats affichés sont donc à titre indicatif et nécessiteraient d'évaluer la réelle orientation des apprentis sortants et les recrutements effectifs sur les métiers préparés.

En 2022 en Occitanie, trois métiers affichent les tensions les plus élevés : les **Ingénieurs de l'informatique**, les **Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques** et les **Cadres du bâtiment et des travaux publics**. Sur ces métiers, le volume d'apprentis sortants couvre entre 30 % et 45 % des besoins exprimés par les entreprises. Étant donné que l'apprentissage n'est pas le seul vivier de recrutement de ces métiers, nous pouvons supposer qu'il existe un équilibre relatif entre le volume de sortants et les potentiels besoins du marché du travail. Cet équilibre relatif concerne aussi d'autres métiers, avec néanmoins une tension plus modérée : les **Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance**, les **Professions paramédicales**, les **Ouvriers qualifiés de la réparation automobile** et les **Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et l'électronique**. Puisque l'équilibre est relatif, il faudrait néanmoins surveiller les évolutions des recrutements effectifs et de l'insertion avérée vers ces métiers, car le taux de recouvrement des besoins reste néanmoins modéré.

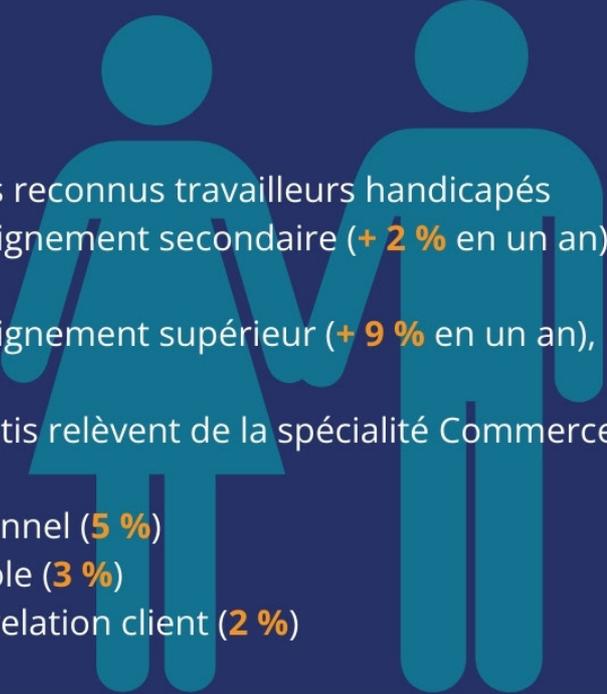
À l'inverse, le métier de **Cadres des services administratifs, comptables et financiers**, bien qu'en tension modérée, semblent être en inadéquation avec les besoins du marché du travail en raison d'un volume d'apprentis sortants supérieur aux besoins en main d'œuvre anticipés. Ce phénomène pourrait entraîner une insertion professionnelle plus difficile pour les apprentis s'orientant vers ce métier, du fait d'un vivier de recrutement trop important.

Enfin, la voie de l'apprentissage semble insuffisamment contribuer au vivier de recrutement dans les métiers du Bâtiment, notamment pour les **Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics**, les **Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment** et les **Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction**. Pour ces professions, le taux de couverture des besoins est inférieur à 25 %. D'autres métiers sont également particulièrement concernés par cette faible contribution, notamment les **Aides-soignants** et les **Employés de la comptabilité**, dont les effectifs sortants couvriraient seulement entre 5 % et 6 % des besoins en recrutement.

# Chiffres clés sur l'apprentissage au 31 décembre 2023 en Occitanie

- **85 102** apprentis (+ **6 %** en un an)
- **3<sup>e</sup>** région en termes d'apprentis  
8 % des effectifs nationaux

## Profil des apprentis

- **58 %** d'hommes
  - **71 %** des apprentis ont entre 18 et 26 ans
  - **2 %** des contrats concernent des apprentis reconnus travailleurs handicapés
  - **40 %** des effectifs inscrits au sein de l'enseignement secondaire (+ **2 %** en un an), dont **21 %** inscrits dans la préparation d'un CAP
  - **60 %** des effectifs inscrits au sein de l'enseignement supérieur (+ **9 %** en un an), dont **19 %** inscrits dans la préparation d'un BTS
  - Les 3 diplômes réunissant le plus d'apprentis relèvent de la spécialité Commerce, vente et regroupent **10 %** des effectifs :
    - BTS Management commercial opérationnel (**5 %**)
    - Grade master - Programme grande école (**3 %**)
    - BTS Négociation et digitalisation de la relation client (**2 %**)
- 

## Offre de formation

- **1 175** formations distinctes (+ **4 %** en un an), dont plus de la moitié relevant des spécialités des services (**53 %**)
  - **685** sites de formation (+ **19 %** en un an)
  - **63 %** des apprentis relèvent des spécialités des services, **35 %** des spécialités de la production et **2 %** des spécialités disciplinaires
  - Les spécialités des services sont **3 fois plus** nombreuses dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement secondaire
- 

## Devenir professionnel

- **4 apprentis sur 10** en emploi 6 mois après la sortie d'un diplôme de niveau 3 à 5 dont **64 %** en CDI
  - **21 %** des effectifs sont susceptibles d'exercer un métier dans le domaine du Commerce (+ **6 %** en un an)
- 



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet du Carif-Oref Occitanie, le portail Apprentissage, le Kit pédagogique de l'apprentissage, le Répertoire des acteurs, la rubrique Professionnalisation des OFA/CFA...



## L'apprentissage en Occitanie au 31 décembre 2023

Directeur de publication : Présidence du Carif-Oref Occitanie  
Rédaction : Katia CHAZAL, Magda MOJICA  
Réalisation : Carif-Oref Occitanie  
Date de publication : Mars 2025